914

INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

Département techniques d'élevage et qualité

Département actions régionales

Etude des freins à la conversion à l'agriculture biologique des exploitations laitières bovines

ONILait

Compte rendu final
n° 2023003
Juin 2002

ETUDE DES FREINS A LA CONVERSION A L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DES EXPLOITATIONS LAITIERES BOVINES

Document de synthèse

Jérôme PAVIE, animateur de l'UP Agriculture Biologique
Anne Charlotte DOCKES, Service Ingénierie de Projets
Laurence ECHEVARRIA, Service Actions Régionales Est/Service Lait
Cécile LAITHIER, Service Actions Régionales Nord-Ouest/Service Lait
Jean Luc REUILLON, Service Actions Régionales Centre Massif Central
Michel VAUCORET, Service Actions Régionales Centre Est

JUIN 2002

Etude financée par l'ONILAIT
dans le cadre de la convention relative à la mise en œuvre d'un programme d'actions en faveur de l'élevage

Sommaire

Avertissement 5

Première partie : Introduction et aspects méthodologiques 7

1. Introduction 7
   1.1 Problématique : le développement d'un marché mal assuré par la production nationale 7
   1.2 La question posée 8
2. La méthode retenue : des entretiens semi-directifs et l'analyse de leur contenu 8
   2.1 Le type d'entretien 8
   2.2 L'échantillon 9
   2.3 La localisation géographique des personnes enquêtées 11
   2.4 Le guide d'entretien utilisé 12

Deuxième partie : analyse des résultats 15

1. Les idées générales sur l'agriculture biologique : une agriculture de respect 15
2. L'agriculture biologique appliquée à la production laitière : c'est la recherche d'un nouvel équilibre 16
3. Connaissance du cahier des charges : approximative et souvent déformée 17
4. Les points considérés comme les plus contraignants 18
5. Analyse du cahier des charges point par point 18
   5.1 Alimentation : pas de problème 19
   5.2 Santé animale : il faut limiter les traitements allopathiques 19
   5.3 Productions végétales : la peur des cultures sales reste très forte 20
   5.4 Contraintes bâtiments : l'incompréhension domine largement 20
6. Le cahier des charges vu par les non-éleveurs 22
7. L'agriculture biologique vue par les agriculteurs conventionnels 23
   7.1 La connaissance du cahier des charges par les agriculteurs conventionnels et les candidats à l'agriculture biologique 23
   7.2 Représentation de l'image de l'agriculture biologique chez les conventionnels 24
8. Les aides à la conversion à l'agriculture biologique 25
9. L'information sur l'agriculture biologique : peut mieux faire ! 27
10. Ce qui déclenche la réflexion et le projet 28
11. Les éléments jugés favorables à la conversion 28
12. Les éléments jugés défavorables à la conversion à l'agriculture biologique 29
    12.1 Les freins techniques 29
    12.2 Les freins économiques 32
    12.3 Les freins psychologiques 33
    12.4 Les freins liés à la filière 36
13. Les perspectives de marché vues par les éleveurs 37
14. Les éleveurs biologiques de demain 38
15. Les angoisses d'avant conversion, les vrais problèmes d'après 40
16. Les spécificités du public « montagne » 42

Troisième partie : Discussion autour des propositions d'actions 45
1. Ce qu'il ne faut pas faire 45
2. Ce qu'il faudrait faire 46
2.1 Communiquer, informer, former 46
2.2 Banaliser l'agriculture biologique, apaiser les conflits 51
2.3 Rassurer techniquement 53
3. Conditions de passage à l'agriculture biologique 54

CONCLUSION GENERALE 55

Références bibliographiques 57

Annexes 59

AVERTISSEMENT

Cette étude doit être replacée dans le contexte de l'année 2000, date à laquelle l'ONILAIT a sollicité l'Institut de l'Elevage pour sa réalisation.
Les enquêtes, supports de ce travail, se sont déroulées de l'automne 2001 jusqu'au début mai 2002, c'est à dire avant les problèmes rencontrés par la filière lait biologique à la fin du printemps 2002.
Les conclusions de cette étude peuvent donc apparaître décalées par rapport à la situation que nous connaissons aujourd'hui. Sans doute, les réponses des personnes interrogées seraient-elles maintenant différentes.
Cependant, dans le contexte du moment, cette étude apporte des éclairages sur les freins possibles à la conversion à l'agriculture biologique hors situation de crise de filière.
Les lecteurs noteront que jusqu'aux dernières enquêtes réalisées au début du mois de mai 2002, personne n'avait pressenti ou évoqué dans ses réponses, les problèmes qui allaient apparaître quelques jours plus tard.

PREMIERE PARTIE : INTRODUCTION ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

1. Introduction

1.1 Problématique : le développement d'un marché mal assuré par la production nationale

Après avoir été le leader européen des productions biologiques dans les années 1980, la France s'est aujourd'hui fait assez largement distancer par ses principaux voisins européens. Ceci s'observe sur un certain nombre de critères tels que : le nombre de producteurs, les surfaces en agriculture biologique et les volumes produits. Aujourd'hui, des pays comme l'Allemagne, le Danemark, l'Italie ou l'Autriche devancent assez largement la France au niveau des volumes laitiers. La production française n'est pas connue avec précision. Pour l'année 2002, elle se situerait, selon les sources, entre 150 et 200 millions de litres de lait certifiés biologiques, soit moins de 1 % de la production française. Ce chiffre est à mettre en regard d'un pays comme le Danemark qui réalise près de 10 % de sa production en lait biologique.

Après la crise ESB de 1996, l'agriculture biologique a connu un nouvel essor. Les consommateurs semblent avoir découvert cette forme d'agriculture et ses produits. En 2001, près de 12 millions de foyers affirment avoir acheté des produits biologiques ; 17 % des consommateurs réalisant 88 % des achats.

Pour ne parler que des produits laitiers, ils représentent en 2001, 8,4 % du chiffre d'affaires du rayon, en progression de 44 % par rapport à l'année 2000 (Etude TMO et Nielsen pour Setrabio).

La demande s'est donc fortement développée depuis quelques années. Les nouveaux besoins ont été assez largement assurés par l'arrivée de nouveaux producteurs sur le marché. Cependant, si les conversions ont été relativement nombreuses dans la période 1996 - 2000, elles n'ont permis assurer la totalité de la demande. Les importations, ont compensé l'insuffisance de la production nationale.

1.2 La question posée

Cette étude, commandée en 2001 à l'Institut de l'Elevage par l'ONILAIT, résulte de l'observation, par la commission lait biologique de l'ONILAIT, d'un ralentissement notable du rythme des conversions à l'agriculture biologique en exploitations laitières au cours de l'année 2000. Dans le même temps, il était également constaté un développement plus rapide des volumes de lait biologique chez nos voisins européens.

Plusieurs explications liées à un contexte réglementaire en évolution, pouvaient à cette époque, être avancées pour expliquer ce phénomène :

- Attente du nouveau règlement européen concernant les modes de production biologique des productions animales
- Mise en place des CTE
- Modification des niveaux d'aides à la conversion

Certaines de ces raisons étaient effectivement particulières à la France, mais l'attente du nouveau règlement européen était commune à tous les pays de l'Union Européenne. Au-delà de ces aspects conjoncturels, cela laissait supposer des causes plus spécifiques aux exploitations françaises et au contexte national.

2. La méthode retenue : des entretiens semi-directifs et l'analyse de leur contenu

L'objectif de notre travail est de comprendre quelles sont les motivations et freins à la conversion à l'agriculture biologique ressentis par les acteurs de terrain, c'est-à-dire les agents de conseil et les producteurs, qu'ils soient dans le secteur de production biologique ou pas.
La méthode retenue est celle communément utilisée par le service ingénierie de projets de l'Institut de l'Elevage (KLING-EVEILLARD F., L'étude de motivation pour prendre en compte le point de vue des agriculteurs, mars 2001)
Nous ne présenterons pas ici les détails de la méthode, nous nous limiterons aux éléments clefs.

2.1 Le type d'entretien

L'appréciation des logiques, des freins et des motivations s'est faite à partir d'entretiens qualitatifs approfondis menés auprès d'une quarantaine de techniciens et autant d'éleveurs.

Les entretiens semi-directifs visent à comprendre en profondeur le point de vue des personnes enquêtées. Ils permettent d'identifier la diversité des points de vue et des représentations.

Ainsi, les échantillons que nous avons conçus se veulent « significatifs » de la diversité. Nous avons recherché la diversité maximum dans les profils, les âges, les organismes et le degré d'implication en agriculture biologique. En revanche, ces échantillons ne sont pas représentatifs au plan statistique de cette diversité

Tous les entretiens ont été réalisés individuellement ; l'enquêteur ne prenait pas position par rapport aux réponses de la personne interrogée, se limitant à préciser les questions lorsqu'elles n'étaient pas comprises ou à faire développer les réponses en cas de besoin.
Les entretiens des « non-éleveurs » ont été réalisés par téléphone, ceux des éleveurs par visite ou par téléphone selon leur souhait et leur disponibilité.

2.2 L'échantillon

En règle générale, on considère que ce type d'exercice requiert un nombre d'entretiens compris entre 20 et 30 pour obtenir une représentation fiable des points de vue des publics ciblés. La multiplication à grande échelle serait, non seulement fastidieuse et coûteuse, mais aboutirait rapidement à des phénomènes de redondance qui n'enrichissent pas l'analyse.

Cette étude a été réalisée sur deux grands publics.

- Un groupe d'agents de terrains souvent impliqués dans le développement de l'agriculture biologique : conseillers spécialisés en agriculture biologique de GRAB, GAB, Chambres d'Agriculture, Syndicats de Contrôle Laitier, etc. Ont également été interrogés des vétérinaires, des agents de relation laiterie et des responsables de laiterie.
- Un deuxième groupe était composé d'éleveurs dans lequel nous avons distingué 3 profils :
    - Des éleveurs non informés sur l'agriculture biologique afin d'essayer de cerner l'image qu'ils s'en faisaient sans en connaître réellement les bases et les pratiques.
    - Des agriculteurs récemment convertis pour analyser avec eux ce qu'ils avaient vécu en termes de freins et de motivations. C'était également l'occasion pour eux de

s'exprimer sur les démarches administratives, les aides et les difficultés réellement rencontrées après la conversion.

- Enfin, le troisième public « cœur de cible », était constitué d'éleveurs ayant été informés - le plus souvent dans le cadre de formations - et n'ayant pas effectué leur conversion. Il s'agissait là de les faire s'exprimer sur leurs propres raisons de « non conversion », leurs freins et les motivations qui avaient initié leur formation.

Compte tenu de notre volonté de porter notre attention sur deux publics différents et deux zones géographiques, le nombre d'entretiens a été doublé pour finalement atteindre 79 entretiens.

Entretiens réalisés

Non éleveurs	44
Eleveurs	35
Total	79

Echantillon des non éleveurs

	Zone Ouest	Zone Est	Total
Conseillers spécialisés de GAB ou GRAB	6	2	8
Conseillers de Chambre d'Agriculture	4	4	8
Agents d'entreprises laitières (responsables)	6	5	11
Agents d'entreprises laitières (agents de terrain)	5	1	6
Agents de Contrôle laitier	3	3	6
Vétérinaires	2	1	3
Autres	1	1	2
Total	27	17	44

Echantillon des éleveurs

	Zone Ouest	Zone Est	Total
Eleveurs non informés	2	2	4
Eleveurs informés et non convertis	10	13	23
Eleveurs informés et convertis	3	5	8
Total	15	20	35

Le choix des personnes enquêtées a été fait en essayant de respecter un certain équilibre entre les profils. Les « non-éleveurs » ont été choisis souvent parce qu'ils constituaient des références locales sur l'agriculture biologique et étaient connus des enquêteurs.

Ce sont ces personnes (conseillers de G.R.A.B., G.A.B., Chambre d'agriculture...) qui ont ensuite proposé, à la fin de leur entretien, quelques noms d'éleveurs correspondant à nos demandes.
Finalement, nous avons rencontré très peu d'éleveurs non informés. Les freins exprimés seront donc plutôt ceux d'un public déjà sensibilisé.

2.3 La localisation géographique des personnes enquêtées

Nous avons souhaité, au cours de ce travail, enquêter sur deux grandes zones géographiques *à priori* suffisamment contrastées pour faire apparaître des freins et motivations différents.

Les deux zones retenues ont été :

- Le bassin laitier intensif de l'Ouest centré autour de la Manche, l'Ile et Vilaine, la Mayenne, l'Orne et quelques départements voisins. On y trouve des structures de grandes dimensions, des niveaux d'intensification élevés, une densité d'élevages importante, une forte implantation, concurrence entre les entreprises laitières, etc.

- La zone de « montagnes » de l'Est Central (Franche-Comté, Vosges et Savoie) avec les départements du Doubs, Jura, Savoie, Haute-Savoie et, là aussi, quelques départements limitrophes. Les différences entre les deux zones portent sur les contraintes agronomiques, climatiques et structurelles liées à la montagne, des tailles et types d'entreprises laitières plus diverses (fruitières entre autres), des A.O.C. fortement implantées et rémunératrices, etc.

Origine géographique des personnes enquêtées	Non éleveurs	Eleveurs
14 - Calvados	5	6
22 - Côtes d'Armor	1	-
25 - Doubs	3	-
35 - Ile et Vilaine	6	1
39 - Jura	2	5
44 - Loire atlantique	3	-
50 - Manche	4	-
53 - Mayenne	5	3
61 - Orne	2	4
70 - Haute-Saône	2	3
73 - Savoie	4	7
74 - Haute-Savoie	4	3
76 - Seine-Maritime	-	1
88 - Vosges	2	2
Paris (Organisme certificateur)	1	-
Total	44	35

A priori, ces deux zones peuvent donc exprimer des freins et des motivations différents ; même s'il est prévisible qu'un certain nombre d'entre eux soit identique.

2.4 Le guide d'entretien utilisé

Ces entretiens étaient de type semi-directif, c'est-à-dire que les enquêteurs disposaient d'un guide d'entretien avec des questions ouvertes débouchant sur des réponses développées ou argumentées. Ces guides permettent également d'homogénéiser les enquêtes et de préparer la phase de dépouillement. Certains documents d'accompagnement, ont également été élaborés pour réaliser ces enquêtes et aider les personnes interrogées dans leurs réponses. Ces documents sont présentés en annexes.

Deux guides d'entretiens ont été élaborés pour les deux groupes, mais leur trame et architecture restent proches.

Ces guides d'entretien abordaient les thèmes suivants :

- Idées générales et sentiments sur l'agriculture biologique
- Conséquences de l'agriculture biologique sur les systèmes laitiers
- Connaissances et sentiment sur le cahier des charges
    - Les points les plus contraignants
    - L'analyse par thématique (alimentation, santé, bâtiments…)
    - Les manques éventuels
- Les aides
- Les modes d'information sur l'agriculture biologique et ce que l'on en dit
- Les profils d'éleveurs par rapport à l'agriculture biologique
- Les éléments jugés favorables à la conversion
- Les éléments jugés défavorables
- Les conditions d'un passage en agriculture biologique
- Les problèmes posés aux éleveurs biologiques
- Les actions à mener
- La demande et l'avenir des produits biologiques

La durée d'un entretien était comprise entre $\frac{3}{4}$ heures et 1h30 selon les cas.

DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DES RESULTATS

Les deux types d'enquêtes réalisées avaient un premier objectif commun : faire s'exprimer la personne interrogée sur ses représentations de l'agriculture biologique, ses idées générales, ses définitions, ses sentiments, afin d'approcher son niveau de connaissance et d'adhésion au sujet.

1. Les idées générales sur l'agriculture biologique : une agriculture de respect...

Toutes les personnes interrogées se sont exprimées sur ce point en laissant, pour une très grande majorité, transparaître un sentiment d'adhésion, au moins sur les principes et les définitions.
Les éléments de définition fournis sont souvent fragmentaires par rapport à l'agriculture biologique telle qu'elle est officiellement définie. A contrario, le nombre important de modalités offre une grande richesse dans les réponses.
La modalité la plus fréquemment employée par les éleveurs, l'agriculture biologique est associée à la notion de respect ; respect de l'environnement et de la nature - ce qui n'est pas surprenant- mais également du sol et de l'animal (22/35).
D'autres modalités de réponses fréquemment citées chez les éleveurs sont teintées d'idéologie définissant l'agriculture biologique comme « une partie d'une éthique plus globale », une agriculture qui « libère » l'éleveur et lui permet d'échapper à des circuits classiques (commerciaux ou techniques) (19 fois cité /35 réponses). Cette définition est associée à celle d'une « recherche d'une plus grande autonomie et d'autarcie ». Là également, l'autonomie se définit aussi bien sur le plan commercial que de l'environnement de conseil (9/35).

L'agriculture biologique n'est définie comme la réponse à un marché, à une attente de traçabilité et une forme de production de produits de qualité que par 8 personnes interrogées.

Pour le public des non-éleveurs, les réponses ont une connotation plus technique et sont souvent plus complètes. Cela s'explique par un public très proche de l'agriculture biologique (conseillers spécialisés).
C'est une agriculture qui respecte l'environnement (22/44), sans produits chimiques (19/44), un mode de production plus global qui s'appuie sur une meilleure connaissance du vivant, plus proche du sol... (17/44), c'est un signe

officiel de qualité (12/44) sans pour autant que son engagement soit la production d'aliments de meilleures qualités organoleptiques.
Ces définitions très techniques s'accompagnent également d'éléments plus éthiques, voire politiques : recherche d'autonomie économique ou par rapport au conseil (autonomie de décision, être maître chez soi) (16/44), maintien du tissu rural, rupture avec les structures économiques et politiques classiques, mode de production non productiviste (9/44), réponses aux attentes sociales, agricoles, aux enjeux de territoire (17/44) et à celles des consommateurs (11/44).
Il faut d'ailleurs noter qu'à ce niveau de questionnement, les éleveurs se sont beaucoup moins avancés sur le champ des réponses touchant aux aspects politiques. Cela traduit probablement une plus grande réserve du public éleveur sur ces aspects.
Enfin, pour les non-éleveurs, l'agriculture biologique assure la qualité des produits en apportant une garantie santé (17/44).

A ce niveau, on peut noter le faible nombre de réponses à caractère économique. L'agriculture biologique est une manière d'augmenter son revenu pour seulement sept éleveurs. Six techniciens mettent en avant les intérêts économiques et les plus values.

2. L'agriculture biologique appliquée à la production laitière : c'est la recherche d'un nouvel équilibre

Une question était destinée à évaluer ce que le passage en agriculture biologique impliquait pour les éleveurs laitiers. Le champ des réponses était libre : structure, techniques, performances...
Les éleveurs y voient d'abord une baisse de leurs productions lait par vache et rendements des surfaces (15/35), plus d'herbe dans le système fourrager, voire un passage en tout herbe (13/35) et la mise en place d'un nouvel équilibre fourrager et alimentaire (9/35).
Les réponses ont donc essentiellement porté sur le champ du calage du système et des pratiques techniques en rappelant certaines notions déjà évoquées comme la plus grande autonomie du système. Certains vont jusqu'à dire que la présence d'un atelier animal est indispensable à la conception d'un système biologique.
En résumé, la conversion est appréhendée par les éleveurs comme une diminution des productions animales et fourragères impliquant l'élargissement des surfaces

en herbe (limitation des ensilages, suppression de l'azote). On peut également sentir que le calage du système fourrager est vu comme un éventuel problème.

Les non-éleveurs n'ont pas fourni de réponses très précises. Pour eux, la production laitière se prête bien à la conversion à l'agriculture biologique. C'est une trajectoire d'adaptation considérée comme relativement facile pour un grand nombre d'exploitations.

3. Connaissance du cahier des charges : approximative et souvent déformée

Plusieurs questions sur le cahier des charges, ont été posées aux deux publics afin de voir comment celui-ci était perçu. Etait-il connu, considéré comme lisible, compréhensible, applicable... ?

Pour les non-éleveurs, le cahier des charges est généralement bien connu. Les moins spécialistes du domaine en connaissent, si ce n'est les détails, au moins les grandes lignes et leurs conséquences pratiques. Pour ce public, les qualificatifs les plus fréquemment rencontrés sont : « cohérent », « logique », « règles de bon sens » (16/44), « draconien », « restrictif », « sérieux » et « identifiant bien l'agriculture biologique » (12/44). Seulement 6 le trouvent « dur à comprendre ».

Il est globalement considéré comme : « jouable », « faisable » et « applicable » par près de la moitié de l'échantillon (18/44).

Dans l'affirmation de leur degré de connaissance, les éleveurs sont plus prudents. Ils avouent souvent n'en connaître que les grandes lignes mais pas le détail, redoutant sans doute des questions à venir plus précises sur son contenu... On retrouve chez les éleveurs un jugement globalement positif autour des notions de faisabilité : « jouable », « applicable » pour la moitié d'entre eux (17/35), et d'exigence : « exigeant », « strict », « discriminant » (15/35).
A noter que 7 d'entre eux le trouvent trop « dogmatique », « difficile à comprendre » et le considèrent comme un « handicap à la conversion » faisant la part trop belle à la règle et pas assez à l'esprit.

Questionnés plus précisément sur les principaux éléments qu'ils en connaissent, les éleveurs mettent en avant l'interdiction des engrais (16/35), des désherbants (16/35), la limitation à deux traitements par animal et par an (17/35) ainsi que le côté préventif (12/35) et la limitation des concentrés (9/35).
Les éléments les plus structurants sont donc bien connus, même si curieusement, presque personne n'a cité la limitation des ensilages ou les contraintes de bâtiments.

4. Les points considérés comme les plus contraignants

Cette question n'a été posée qu'aux éleveurs. Il leur était demandé, spontanément, quels étaient les points du cahier des charges qu'ils jugeaient comme les plus contraignants dans le cadre d'une conversion.
On retrouve, dominantes, certaines réponses de la question précédente qui marquent particulièrement les esprits : la limitation à deux traitements par animal et par an (15/35) et l'interdiction totale des désherbants et engrais (11/35).
Viennent ensuite des modalités telles que l'interdiction des étables entravées (7/35), le temps de travail qui augmente (7/35), le côté trop administratif qui impose de tout noter (5/35).
Deux nouvelles modalités contraignantes apparaissent ici, faiblement représentées mais que l'on retrouvera ultérieurement : l'état d'esprit des agriculteurs bio et les seuils d'interdiction des ensilages.
Pour les éleveurs, l'accent est d'abord mis sur les éléments qui conditionnent les deux grands points techniques : santé animale et propreté des cultures. Deux préoccupations majeures comme on le constatera au fil des prochaines réponses.

5. Analyse du cahier des charges point par point

Afin de dépasser l'impression générale et d'amener les éleveurs enquêtés à se prononcer plus précisément sur le contenu technique du cahier des charges, une série de questions leur était posée sur les principaux chapitres : alimentation, santé, cultures, bâtiments.
Afin de rafraîchir les mémoires, les principaux éléments du cahier des charges étaient rappelés aux éleveurs (cf. annexe).

5.1 Alimentation : pas de problème...

La réponse dominante des éleveurs sur le chapitre alimentation a été, l'absence de problème (18/35) lié à l'alimentation du troupeau en terme d'application et de respect du cahier des charges ; les éleveurs complétaient fréquemment leur position de commentaires du type : « c'est cohérent », « c'est normal », « cela me paraît logique », « c'est faisable »... Parmi eux, 7 trouvent les règles alimentaires « justifiées pour garantir aux animaux une alimentation plus saine car plus variée ».
Plus que les problèmes éventuellement posés par certains éléments du cahier des charges, les éleveurs ont jugé la cohérence des pratiques proposées par rapport à l'image qu'ils se font de l'agriculture biologique et des produits qui doivent en être issus. Cela est d'autant plus remarquable que les deux tiers des éleveurs interrogés n'étaient pas en agriculture biologique.
La limitation des ensilages apparaît à ce niveau, mais c'est le fait d'éleveurs encore plus exigeants souhaitant leur interdiction totale (7/35). Il s'agit d'éleveurs en zone de montagne ou piémont ne pratiquant pas d'ensilages, dont une moitié est déjà en agriculture biologique.

5.2 Santé animale : il faut limiter les traitements allopathiques

C'est sans conteste le principal domaine d'inquiétudes des producteurs. Même si les éleveurs expriment spontanément des craintes dans les réponses : peur des mammites, augmentation des réformes, difficultés à gérer certains problèmes parasitaires (douve), le sentiment dominant est la cohérence du cahier des charges, qu'il faut privilégier la prévention, ne traiter qu'en cas de besoin et limiter l'usage des traitements allopathiques (24/35). En revanche, 9 éleveurs expriment une position opposée et considèrent trop stricte la limitation à 2 traitements.

En fait, les réponses sont moins tranchées qu'il n'y paraît. Globalement, les éleveurs jugent comme une vraie contrainte cette limitation (surtout les éleveurs restés en agriculture conventionnelle qui ne connaissent pas la définition du traitement en agriculture biologique), mais qu'ils la considèrent nécessaire pour modifier les pratiques et les attitudes en matière de gestion de la santé du troupeau.
Il y a en la matière un certain nombre d'angoisses qui s'expriment : jusqu'à sa propre capacité à adopter une autre approche vétérinaire (4/35).

5.3 Productions végétales : la peur des cultures sales reste très forte

En matière de gestion des cultures, on retrouve le même sentiment que sur la santé animale. Les éleveurs trouvent l'interdiction totale des produits chimiques justifiée (10/35) même s'ils jugent très contraignant d'en être complètement privés (12/35).
Rien n'est exprimé sur le plan du rendement et de son évolution.
Ce ne sont pas les fongicides et insecticides qui sont regrettés, mais les désherbants. Comme on le verra par la suite, beaucoup d'éleveurs exprimeront la crainte d'avoir des cultures « sales » et du jugement qui s'y attache.

En revanche, certains éleveurs sont inquiets de la non utilisation d'engrais car cela implique pour eux d'augmenter leurs surfaces fourragères, ce qui dans leur contexte particulier n'est pas possible.

5.4 Contraintes bâtiments : l'incompréhension domine largement

A la demande de la FNAB, nous avons développé le questionnaire sur les aspects bâtiments. La FNAB souhaitait évaluer l'impact de la contrainte liée à la suppression de l'étable entravée après 2010.

Trois points étaient rappelés aux éleveurs : l'interdiction du veau en box individuel au-delà d'une semaine, la limitation du caillebotis à 25 % maximum de la surface couverte et l'interdiction de l'étable entravée au-delà de 2010.

Sur le premier point, plus du tiers des éleveurs a fait part de son incompréhension et de son désaccord (13/35). Ceux-ci considèrent que si les conditions de confort et de soins sont respectées, le veau ne souffre pas d'être élevé individuellement. Pour compléter, aucun éleveur ne se prononce favorablement par rapport à cette mesure. Certains avancent même des arguments contre cette mesure, par exemple : « en collectif, les veaux peuvent se téter et cela favorise le phénomène de concurrence entre animaux ».

La limitation du caillebotis n'est pas considérée comme un problème, sauf pour ceux qui en ont déjà fait le choix et qui, compte tenu de son coût, n'envisagent jamais de le remettre en question (5/35).

En ce qui concerne l'interdiction de l'étable entravée, les réponses sont plus partagées. Une partie des éleveurs justifie la mesure et l'autre la désapprouve.
Sur cette question apparaissent évidemment des réponses plus marquées par la zone d'enquête, les éleveurs de montagne exprimant plus radicalement leur désaccord. Ceux de l'Ouest ont eu tendance à s'exprimer, dans un premier temps, de manière détachée par rapport à la question : « ce n'est pas un problème pour l'ouest », « il n'y en a presque plus chez nous », « ça n'existe plus »... Mais ils émettaient assez rapidement la possibilité que cela puisse poser problème ailleurs, et notamment en zone de montagne.
Tous les éleveurs interviewés expliquaient spontanément que cette mesure était apparue pour des raisons de « bien-être », sans pour autant faire une relation la justifiant pleinement.
En fait, les éleveurs ne font pas une relation stricte entre étable entravée / mal-être d'une part, et stabulation libre / bien-être d'autre part. L'attache n'est pas systématiquement considérée comme une atteinte au bien-être animal si certaines conditions sont respectées : paillage, confort, sorties de temps à autre, durée d'attache limitée, etc.
Certains vont même jusqu'à établir une relation contraire : « c'est mieux pour le contact avec les animaux », « c'est mieux pour la surveillance », « c'est mieux pour les animaux », « c'est plus conforme avec l'esprit du bio... ». De la diversité des réponses enregistrées, il faut retenir que la position est très contrastée au niveau des argumentaires. Au cours des interviews, exemples et contre-exemples ont souvent été présentés. Le sentiment qui domine auprès des éleveurs est globalement l'incompréhension de cette mesure restrictive, incomplètement fondée sur le plan des principes et des arguments techniques. A cela s'ajoute, pour certains éleveurs, le sentiment que cette mesure porte en elle la non prise en compte de l'éleveur : « et le bien être de l'éleveur dans tout cela... ».
Quoiqu'il en soit, cette mesure est jugée très largement comme une contrainte qui peut écarter des éleveurs de l'agriculture biologique (19/35), « Les systèmes les plus proches du bio sont peut-être les plus mal placés par rapport au cahier des charges », « La suppression de l'attache est une incohérence majeure par rapport au milieu montagnard ».

On retrouve chez le public non-éleveur un peu le même sentiment et ce partage des positions. La mesure est jugée « aberrante », « hypocrite », « injustifiée » ou simplement « négative » pour près de la moitié de ce public. Les avis favorables ne concernent que 9 personnes.
La moitié des non-éleveurs considère également que cette mesure aura un impact marqué géographiquement (zones de montagnes).

6. Le cahier des charges vu par les non-éleveurs

Compte tenu du fait que ce public était constitué de personnes bien averties, aux profils souvent spécialisés en agriculture biologique, le questionnement ne s'est pas réalisé de la même manière que pour les éleveurs, mais s'est structuré autour de 3 questions générales :

- Quels sont les points qui vous paraissent inadaptés ou incohérents ?
- Quels sont les points qui vous semblent manquer ?
- Quels sont les points les plus importants à défendre ?

A la première question, ce sont les contraintes bâtiments qui apparaissent comme les plus incohérentes et les moins justifiées. Plus particulièrement, l'interdiction de l'attache des bovins à terme a obtenu le plus de remarques (13/44). Viennent ensuite les aspects sanitaires : limitation à 2 traitements allopathiques par an et par animal (11/44) jugée trop stricte, définition du traitement considérée comme trop floue, approche à l'animal trop exigeante. L'ensemble de ces modalités représente 11 réponses.

Un autre aspect témoigne d'une certaine incompréhension : la limitation des ensilages et la définition des seuils (8/44). Ce qui interroge ici est la justification de ces limites et la détermination des seuils.

La dernière critique à noter est le nombre important de dérogations possibles. Sur ce point, les remarques portent essentiellement sur le discrédit qu'encourt la production biologique à trop accorder de dérogations « qui deviennent la règle »... Il est fait référence aux achats de paille, de semences et de fourrages conventionnels.
A la question : « quels sont les points qui vous semblent manquer ? », les principales modalités de réponses portent sur les éléments sociaux (taille des structures, limitation des volumes produits...), la dimension paysagère et l'obligation souhaitée de résultats en ce qui concerne la qualité des produits biologiques.
En fait, ce qui est reproché au cahier des charges sont ses attendus sous jacents, sous-entendus mais non définis (environnement, qualité des produits, durabilité, agriculture équitable, etc.). Certaines personnes n'hésitent pas à dire que sur certains aspects, le cahier des charges de l'agriculture biologique est moins exigeant que d'autres formes d'agriculture (cahiers des charges produits notamment).

Ces manques sont partagés entre non-éleveurs et éleveurs à qui la question a également été posée. On peut également remarquer le souhait d'améliorer la précision du cahier des charges sur certains points et notamment en ce qui concerne l'attente d'une liste positive (ou négative) de produits de traitements animaux.

Pour les non-éleveurs, les points jugés comme les plus importants concernent la recherche d'autonomie et le lien au sol (18/44), l'alimentation 100 % biologique (12/44), les aspects sanitaires et la limitation du nombre de traitements (8/44), et la totalité de l'exploitation en agriculture biologique.
Il s'agit donc des éléments garantissant la cohérence des processus (lien au sol), du produit (autonomie) et de l'éleveur (toute l'exploitation en agriculture biologique).

7. L'agriculture biologique vue par les agriculteurs conventionnels

7.1 La connaissance du cahier des charges par les agriculteurs conventionnels et les candidats à l'agriculture biologique

Cette question a été posée aux non-éleveurs, pour la plupart au contact, des deux publics conventionnel et biologique.
Concernant les agriculteurs conventionnels, il y a une quasi unanimité d'appréciation des non-éleveurs. Ils jugent « mauvais » le niveau global de connaissance du cahier des charges de l'agriculture biologique (30/44) même s'ils reconnaissent que certains peuvent en avoir une bonne connaissance (12/44). La connaissance est très fragmentaire, le plus souvent déformée. Il s'agit « d'idées fausses », « d'idées vagues, superficielles » et de « clichés faciles ».

A titre d'exemple, certains producteurs pensent que les traitements vétérinaires sont totalement interdits, de même que les ensilages, que l'on ne peut pas faire de maïs... Ces « idées » sont en réalité fréquemment des points marquants du cahier des charges, mais déformés dans leur expression jusqu'à devenir rédhibitoires et constituer des points de blocage évidents. La manière dont ils sont formulés rend l'idée même d'une conversion impossible et la logique de l'agriculture biologique incompréhensible. Une façon de dire « je ne comprends pas, ce n'est pas possible » ou « ce ne peut pas être pour moi ».

Du côté des éleveurs conventionnels, candidats à la conversion, le niveau de connaissance, apprécié par les non-éleveurs, n'est guère meilleur. Une moitié l'estime mauvais et un quart le trouve « moyen ».
En fait, le cahier des charges n'est pas connu dans son détail. Les éleveurs candidats n'en connaissent souvent que quelques éléments, et techniques (sarclage et binage des cultures, compostage) (14/44). L'information est souvent erronée (15/44), les difficultés sont parfois présentées de manière simplifiée ou exagérée. Elles sont à recaler par rapport à leurs exploitations (10/44).
Globalement, l'échantillon des non-éleveurs estime que les candidats n'ont pas une bonne connaissance du cahier des charges et de l'agriculture biologique en général, qu'ils ne sont pas assez bien informés (13/44).

7.2 Représentation de l'image de l'agriculture biologique chez les conventionnels

Une large majorité des non-éleveurs estime que les agriculteurs conventionnels expriment et diffusent, dans leur ensemble, une image négative. Les qualificatifs les plus fréquemment employés à l'égard des producteurs biologiques sont : « marginaux », en « rejet du modèle », « baba cool », « soixante-huitard », « agriculture de cueillette », « vie facile », etc. (29/44). A cela, on peut ajouter la mise en avant de « problèmes techniques » et de « qualité inférieure des produits biologiques » (9/44).
Globalement, il y a donc chez les conventionnels, une vision très négative de l'agriculture biologique. Et ce, aussi bien sur les profils d'éleveurs ou les techniques que les produits dont on ne reconnaît pas « naturellement » la qualité supérieure. On peut être surpris de la représentation très caricaturale de l'éleveur biologique « baba cool, soixante-huitard » qui persiste encore aussi fortement.

Cependant, après cette première expression, l'échantillon semble vouloir être plus modéré en reconnaissant que, pour une partie des agriculteurs conventionnels, « la vision a changé », qu'ils expriment une curiosité et constatent que « cela marche » chez des éleveurs biologiques ou sont en attente de résultats (15/44). Certains estiment même que pour une partie des éleveurs conventionnels, l'image de l'agriculture biologique est sérieuse et très « technique », allant même jusqu'à la réserver aux meilleurs techniciens du conventionnel.

Sans nul doute, beaucoup de clichés collent encore à l'agriculture biologique et à ses éleveurs. Le contraste des techniques, des objectifs, des points de références sont le support de beaucoup d'incompréhensions de la part des agriculteurs conventionnels. Cela est conforté par une méconnaissance générale de l'agriculture biologique (cahier des charges, réalité des pratiques, des performances technico-économiques) et sans doute par le sentiment d'une remise en cause du modèle dominant forcément mal vécu car sensiblement « culpabilisant ». Cependant, les choses changent et une partie des éleveurs est attentive et curieuse des résultats des conversions récentes. L'exemple du voisin « crédible, passé à la bio » crée souvent la surprise et génère des questions dans son périmètre de proximité. Le rejet n'est plus alors si net et fait place à la curiosité et à l'intérêt.

Nous avons posé la question aux éleveurs de l'échantillon, de l'image qu'avait l'agriculture biologique dans le milieu conventionnel. Ils n'ont donc pas donné leur point de vue personnel mais leur sentiment sur l'opinion générale du milieu conventionnel. Leur impression est comparable à celle des non-éleveurs : l'agriculture biologique est considérée comme « passéiste », une agriculture « de chasseurs de primes », « qui manque de professionnalisme », « mal vue par les organismes de développement » et « en concurrence avec les autres filières » (15/35). Ils évoquent également le clivage syndical sous jacent qui nuit au débat et au développement des conversions.

Pour cet échantillon, si les idées évoluent dans le bon sens « on les admet, on respecte leurs choix », l'agriculture biologique continue de « faire sourire » (17/35) et « on évite d'en parler entre bios et conventionnels ».

8. Les aides à la conversion à l'agriculture biologique

Seul l'échantillon des éleveurs a été sollicité sur ce point. Nous cherchions à apprécier le sentiment des personnes interrogées par rapport aux modalités et aux montants des aides.
Quel que soit le profil de l'éleveur, conventionnel ou déjà converti, les aides sont considérées comme nécessaires pour accompagner les conversions et assurer, avec la rémunération des produits, la réussite économique du projet. Leur montant est jugé correct (12/35), même si certains les trouvent trop élevées par rapport aux « anciens bios » moins bien aidés par le passé.
Elles sont incitatives et attractives (8/35), mais insuffisantes pour déclencher à elles seules la décision.

Dans les cas extrêmes de haute montagne, elles sont jugées insuffisantes pour couvrir les surcoûts liés aux investissements en bâtiments, l'achat de paille et de concentré.

Finalement, les aides sont une condition nécessaire mais pas suffisante pour déclencher la conversion. Elles participent à l'accompagnement des producteurs mais finalement peu à leur décision stratégique.

Un tiers des éleveurs formule des réserves sur les aides et leur montant. Pour les éleveurs déjà convertis, elles peuvent inciter à l 'opportunisme économique. Pour les conventionnels qui se sont prononcés négativement, elles risquent de discréditer l'agriculture biologique et sont jugées peu cohérentes avec son esprit.
La peur des opportunistes est récurrente dans les discussions autour des aides, aussi bien du côté des conventionnels que des agriculteurs biologiques. Cela s'explique par les montants importants par hectare qui peuvent générer des volumes globaux élevés et qui ont un effet attractif même pour ceux qui ne connaissent pas l'agriculture biologique et n'en feront jamais leur projet.

Pour les producteurs biologiques, la crainte est de voir les motivations des candidats changer. C'est très probablement une crainte ancienne et peut-être même permanente des agriculteurs biologiques. Les nouveaux venus étant toujours un peu suspects sur le plan des motivations.
Il est probable que ce sentiment se soit renforcé ces dernières années avec la mise en place puis l'augmentation des aides à la conversion.
D'autre part, les candidats manifestent aujourd'hui beaucoup plus la volonté de calculer ou de chiffrer leur projet. Quelles seront les incidences financières pour la structure et la famille ? Quelle sera l'évolution du revenu, de la pérennité de l'outil ?
La mise en avant des préoccupations et conséquences économiques du choix de l'agriculture biologique est plus systématique et clairement affichée. Cela donne probablement l'impression que les motivations sont plus « économiques » et moins éthiques.

Enfin, près d'un quart des personnes interrogées souhaiterait une durée d'engagement des éleveurs plus longue (au delà des 5 ans). Cette remarque est formulée par une partie des éleveurs qui redoute l'arrivée d'opportunistes. Sans doute voient-ils dans cette mesure une manière de limiter les tentations purement économiques.

9. L'information sur l'agriculture biologique : peut mieux faire !

Plusieurs questions ont été posées, aux deux échantillons de personnes interrogées, sur l'information concernant l'agriculture biologique. Notre objectif était d'appréhender la manière dont était jugée cette information : origine, qualité, quantité, accessibilité.

Pour les éleveurs, les sources d'information sont avant tout les groupes d'éleveurs (16/35). Viennent ensuite les informations en provenance des syndicats, des associations (11/35) puis les revues nationales généralistes (8/35) ou spécialisées biologiques (8/35). Nous devons rappeler que notre échantillon n'était pas représentatif du public des éleveurs conventionnels, car plus des $\frac{3}{4}$ des éleveurs interrogés avaient eu une information ou une formation.

Pour ce public, les échanges sur le sujet se réalisent souvent dans des cercles de proches : la famille, les amis ou des éleveurs biologiques (12/35). Un quart reconnaît ne pas ou peu en parler (8/35), d'autres déclarent « ne pas en parler avec n'importe qui » (5/35).
Finalement, on constate une certaine gêne des éleveurs à aborder le sujet et leurs échanges s'effectuent souvent avec des personnes de confiance dont ils n'auront pas à souffrir d'un jugement défavorable.

Du côté des non-éleveurs, l'information est jugée insuffisante en quantité (14/44) mais en amélioration (8/44). Cette information est fragmentaire, noyée dans la masse et souvent considérée comme peu motivante. Sa qualité est donc globalement estimée médiocre et difficile à utiliser (17/44). Pour quelques personnes interrogées, elle met trop en avant le clivage entre agriculture conventionnelle et biologique.

Globalement, l'information est considérée comme mauvaise tant sur le plan de la quantité, que de la qualité. Soit elle apparaît comme très fragmentée, peu approfondie dans les canaux d'information généralistes, soit elle revêt un côté très éthique et philosophique dans les canaux d'information spécialisés. De plus, elle échappe à bon nombre d'éleveurs hors des circuits classiques d'information. Des exemples peu pertinents ou peu motivants (image passéiste de l'agriculture) sont même avancés par plusieurs personnes interrogées.

10. Ce qui déclenche la réflexion et le projet

La moitié des éleveurs déjà convertis déclare avoir réalisé cette démarche par rapport à une réflexion sur les problèmes de santé humaine (parfois suite à un problème personnel) ou parce qu'ils vivaient mal leur situation de producteurs en agriculture classique (utilisation de pesticides, enfermement dans un schéma commun...). L'agriculture biologique leur a ainsi permis de mettre en adéquation leurs pratiques avec leurs idées.
L'autre moitié a mené une réflexion à partir de rencontres (réunions, formations, démarches de groupes d'éleveurs, rencontres de producteurs biologiques, portes ouvertes, mise en place des CTE, etc.). C'est un cheminement plus collectif, basé avant tout sur l'échange d'informations et d'expériences , faisant parfois suite à des évolutions de système « préparant » à l'agriculture biologique (groupe PDD, désintensification, réduction des coûts).
Personne n'a motivé sa stratégie par rapport à des attentes économiques.

Pour les éleveurs restés en conventionnel, la prise de connaissance s'est avant tout réalisée en formation (16/23) et en groupe d'éleveurs (8/23). Cette proportion est fortement liée au mode de constitution de l'échantillon à partir d'identités d'éleveurs données par les techniciens enquêtés ; les techniciens ayant souvent donné les noms d'éleveurs qu'ils avaient connus en formation.

11. Les éléments jugés favorables à la conversion

Les éleveurs mettent en avant quatre grands groupes d'éléments favorables dans leurs réponses:

- La proximité des pratiques (26/44). Une production par vache limitée, un chargement moyen à faible, un système fortement basé sur l'herbe, un séchage en grange, de faibles rendements en céréales, l'autoconsommation de céréales... sont des éléments considérés comme de bons points de départ.
- La situation d'exploitation favorable (21/44) avec notamment un parcellaire groupé, une surface pâturable suffisante, une surface fourragère disponible, de bonnes terres... et une situation sanitaire satisfaisante.
- L'état d'esprit de l'éleveur avec une préoccupation environnementale (11/44), une personnalité ouverte (9/44) et un bon niveau technique de départ.
- Enfin, l'existence d'une filière biologique locale susceptible de valoriser les produits (8/44).

Les éleveurs insistent donc sur les éléments techniques et structurels qui sont pour eux autant de contraintes à gérer au quotidien et d'éléments à adapter en cas de modification de système. Cependant, ils n'oublient pas les facteurs humains tels que le degré d'adhésion, la capacité de l'éleveur à la remise en cause et son besoin de compétence.

12. Les éléments jugés défavorables à la conversion à l'agriculture biologique

Les modalités de réponses à cette question ont été très nombreuses quel que soit le public. Les personnes interrogées ont souvent cité spontanément plusieurs causes susceptibles, à leurs yeux, de constituer des obstacles à la conversion. Après quoi, nous les avons encouragées à compléter leurs réponses en évoquant différentes causes possibles : techniques, psychologiques, économiques, de filière, etc.

Finalement, de nombreuses réponses peuvent être répertoriées dans plusieurs de ces catégories. Par exemple : « la peur des cultures sales » relève-t-elle d'un frein technique (non maîtrise technique) ou d'un frein psychologique (peur du jugement des autres) ? « La peur de ne pas faire son quota » est-elle un frein psychologique ou économique ?...

Pour essayer de maintenir une possibilité de lecture de la diversité de réponses, nous nous attacherons à garder cette structure de présentation.

12.1 Les freins techniques

Pour les éleveurs, les freins techniques sont largement mis en avant (à la différence des freins psychologiques certainement plus difficiles à exprimer). Le premier d'entre eux est « la peur de la non maîtrise sanitaire ». Les infections mammaires sont évidemment évoquées, mais ce n'est pas la crainte dominante. L'inquiétude sanitaire est beaucoup plus générale et globale. C'est la crainte du parasitisme et des pathologies classiques d'élevages, celles du quotidien (boiteries, métrites, maladies métaboliques, etc.). Bref, le sanitaire dans son ensemble (17/35), la perspective de voir les animaux malades et de ne plus disposer des moyens de les soigner, ou encore de « perdre en efficacité dans les traitements »...

La seconde inquiétude concerne « la peur des cultures sales » ou « la non maîtrise du désherbage ». La crainte de voir ses champs sales reste très fortement ancrée (13/35). Cette modalité rejoint certainement « la peur du jugement des autres », d'ailleurs, certains éleveurs ont placé la modalité « peur des cultures sales » dans les freins psychologiques.
Les cultures (leur état de propreté, leur potentiel de rendement) sont une vitrine de l'exploitation, du niveau de compétence et de maîtrise du producteur. C'est un point de comparaison commun à presque tous les producteurs qui constitue encore une des formes de reconnaissance technique, comme on pourra aussi le constater pour la production laitière moyenne par vache et la taille du quota.
Les autres freins techniques dominants sont « l'adaptation des bâtiments » (10/35). Il s'agit là de freins quasi exclusivement avancés par les producteurs de la zone Est confrontés à une modification de structure de bâtiment en cas de conversion (passage de l'étable entravée à la stabulation libre). Cette adaptation structurelle coûteuse est généralement considérée comme rédhibitoire par les personnes interrogées qui, de plus, n'en comprennent pas l'intérêt technique.

La peur d'une « sécurité fourragère insuffisante » (9/35) est aussi très présente. Les dernières années fourragères n'ont pas été très bonnes, tout spécialement pour les agriculteurs biologiques souvent confrontés à des insuffisances de stocks. La surestimation de la production par vache et de la productivité des pâtures conduites sans azote est fréquente lors du projet de conversion. Cela conduit à des décalages entre stocks réalisés et besoins pour le troupeau qui peuvent s'accentuer si l'année climatique n'est pas favorable. Ces problèmes de stocks, souvent évoqués par les agriculteurs biologiques, renforcent la crainte largement partagée par tous les éleveurs de manquer de fourrages pour le troupeau. Cela est d'autant plus vrai que la baisse de distribution de concentrés se traduit souvent par une augmentation de l'ingestion des fourrages.

Enfin, plusieurs freins ont été évoqués par près du quart des éleveurs : « difficulté à maîtriser la fertilité des sols », « difficulté à se fournir en intrants biologiques », « manque d'autonomie en concentré » et la crainte « de travailler plus ».

Ce dernier point est à souligner. A la limite des freins techniques et psychologiques, la peur de travailler plus peut être appréhendée sous deux aspects. Il y d'abord une perspective diffuse que le passage en agriculture biologique implique plus de travaux manuels pénibles liés à l'entretien des cultures (sarclages manuels, arrachage des rumex...) et plus de temps de

présence auprès des animaux pour la surveillance du troupeau (sentiment qu'il faut réaliser des diagnostics plus précoces et mieux connaître ses animaux). L'autre explication de cette crainte est liée à la modification du système fourrager induite par la conversion : plus de surface en herbe, plus de gestion de pâturage et de récoltes de foin, plus de vaches laitières à quota égal, plus de temps de traite...
Même si la conversion permet la suppression ou la réduction de pointes de travail considérées comme pénibles (chantiers d'ensilages) et parfois mal vécues, elle est globalement perçue comme une augmentation de la charge de travail sur l'ensemble de l'année, accompagnée de tâches fastidieuses (arrachage des rumex, débroussaillage manuel), plus complexes (pâturage, soin des animaux) ou plus risquées (récoltes en foin en remplacement du maïs).
Il y a donc une diversité de freins qui s'exprime au travers de l'expression « travailler plus ».

Pour les non-éleveurs, les modalités de réponses sont encore plus nombreuses que pour les éleveurs. La diversité des situations rencontrées explique sans doute une plus grande richesse dans les réponses.
Pour cet échantillon, le facteur de blocage principal chez les éleveurs est « l'inadaptation de la structure » ou le « système défavorable » au départ (23/44). Cela recouvre les problèmes de parcellaire éclaté, d'insuffisance de surface fourragère, d'insuffisance de surface pâturable par les vaches laitières, un niveau d'intensification animal ou fourrager trop élevé au départ. C'est globalement une situation trop éloignée d'un équilibre probable à obtenir après conversion.

On retrouve ensuite les craintes largement exprimées par les éleveurs : « la peur du sanitaire » (21/44), « la peur des adventices » (12/44), « la peur de travailler plus » (8/44), « la peur de baisser la quantité de lait par vache » (7/44), « la peur des conséquences sur le système fourrager » (9/44)...

Une modalité nouvelle apparaît : « le confort dans le système actuel » (6/44). Il s'agit d'une autre formulation de la « peur de travailler plus », une façon de dire que les conditions de travail et de production conviennent à l'éleveur.
Mais c'est aussi le sentiment que l'agriculture conventionnelle propose un modèle de développement plus simple et moins complexe (système maïs). La diversité des outils disponibles (produits de traitements végétaux et animaux) n'est pas limitée et constitue autant de solutions ou de possibilités de régulation des problèmes techniques posés. Les trajectoires techniques proposées sont accompagnées de nombreux repères et de références, alors qu'en agriculture

biologique, il semble y en avoir peu. On peut également ajouter la sécurité d'encadrement qu'elle soit technique, économique ou commerciale. Tout cela constitue évidemment un ensemble de facteurs sécurisants, peu susceptibles d'encourager à la remise en cause du système.

Le manque de repères et de références est une raison avancée par plus d'un tiers des non-éleveurs (16/44). Il est à noter que c'est une préoccupation plutôt « technicienne » puisque ce frein a été peu évoqué par les éleveurs sous l'angle « absence de références ». Le besoin de « baliser les choses », d'amener des éléments de comparaison ou de se rassurer dans le conseil en s'appuyant sur des références compréhensibles pour ce public.

12.2 Les freins économiques

Les éleveurs expriment très peu de craintes par rapport aux aspects économiques de l'exploitation et cela même si on les sait très attentifs à l'évolution des résultats lors des diagnostics et des projets de conversion.
Chez les personnes enquêtées, les rares freins évoqués sont liés à la date d'installation récente et au poids des annuités (2/35), à la crainte de passer au réel (2/35).
Six éleveurs ont mis en avant le fait « d'être dans une filière de qualité rémunératrice en conventionnel ». Ceux-ci sont situés en Savoie et Haute-Savoie, livreurs de lait A.O.C.. Pour les zones de montagnes où des A.O.C. sont présentes et fortement rémunératrices, les éleveurs ont facilement expliqué le peu d'intérêt de passer à l'agriculture biologique, génératrice de plus de contraintes et moins rémunératrice. Cela a également été souligné en zone de Comté où la différence de prix est faible et où il n'y a pas toujours la possibilité d'être collecté en circuit biologique (pas de fruitière bio à proximité).

On retrouve les mêmes freins évoqués par les non-éleveurs : bonne valorisation du lait en conventionnel (8/44), « résultats économiques satisfaisants en conventionnel » incitants peu à la modification profonde du système et à la prise de risques (9/44), « les annuités élevées » en phase d'installation (8/44) et la crainte de passer au réel (4/44).
En revanche, un frein non exprimé par les éleveurs apparaît : « la peur de perdre du quota, des primes et de l'argent » (16/44).

Les techniciens ressentent en réalité, chez les éleveurs, le sentiment que la conversion à l'agriculture biologique génère une baisse de produit. Cela est très probablement lié à la sous réalisation du quota chez près des $\frac{3}{4}$ des producteurs laitiers biologiques. On peut aussi l'expliquer par la baisse des rendements en

céréales. A cela s'ajoute l'obligation fréquente de transformer des hectares de cultures de vente en prairies, ce qui implique une perte de primes compensatrices, une baisse des ventes en grains et une perte de produit paille.
Même avec les plus-values offertes par les circuits biologiques et les aides à la conversion, le sentiment est qu'il n'y a pas compensation des pertes par les produits nouveaux. D'où cette crainte par rapport aux « annuités élevées » jugées potentiellement plus difficiles à rembourser avec un produit en diminution. Il y a là sans doute un besoin d'information sur les performances économiques des exploitations laitières biologiques et l'évolution de différents critères entre les phases conventionnelles et biologiques.

Il faut noter que les éleveurs enquêtés en zone A.O.C. (Comté, Beaufort, Reblochon) trouvent que l'écart de valorisation de leurs produits en filière biologique n'est pas suffisant pour motiver la conversion . Leur position tranche franchement avec leurs confrères de l'Ouest qui n'expriment pratiquement pas de freins sur le prix des produits et le niveau des aides.

12.3 Les freins psychologiques

Sans doute l'expression est-elle un peu abusive ou inadaptée. Il s'agit surtout du regroupement d'un certain nombre de freins exprimés comme des peurs ou des craintes hors des champs techniques et économiques.
On notera sur ce chapitre quelques différences entre les réponses des éleveurs et des non-éleveurs plus enclins à développer cette partie car moins « concernés » personnellement.

12.3.1 La peur du regard des autres

Pour l'échantillon des éleveurs, le frein psychologique dominant est « la peur du regard des autres » formulé en ces termes (11/35). Les éleveurs s'expriment par rapport à plusieurs phénomènes. Il y a la peur des cultures sales que l'on retrouve ici, la crainte d'être perçu comme un opportuniste uniquement motivé par les plus-values et les primes, et plus globalement le fait de choisir une voie qui reste originale hors du modèle dominant.

Les non-éleveurs mettent également en avant ce frein (24/44). Pour eux, l'image de l'agriculture biologique reste négative dans le milieu professionnel (agriculteurs et techniciens), même si les choses ont un peu évolué. Certains critères tels que les volumes et les performances techniques (moyenne par vache, qualité des cultures) continuent d'assurer la reconnaissance du milieu

professionnel, bien plus que les performances économiques, moins visibles et moins compréhensibles du grand public.

12.3.2 La peur du changement

Les éleveurs expriment également une « peur du changement » (9/35). Le passage à l'agriculture biologique est appréhendé comme une modification profonde du système (notamment fourrager), compliquée remettant en cause beaucoup de savoir-faire, de connaissances pour une plus grande part d'inconnu. Il y a, d'une part, le sentiment d'une plus grande complexité dans le système à mettre en place et, d'autre part, celui d'une plus grande insécurité face aux problèmes. Cette peur exprime également la « peur de l'échec » dans cette entreprise par manque de compétences. C'est ainsi que l'on voit certains producteurs prétendre que l'agriculture biologique doit être réservée aux meilleurs conventionnels, aux bonnes exploitations (sols, terres), donc à un faible nombre. C'est une autre façon de marginaliser l'agriculture biologique en la situant à un niveau d'accessibilité difficile à atteindre.
C'est également pour cela qu'une partie des personnes interrogées exprime le « confort dans le système actuel » comme un des obstacles au changement.
Peut être faudrait-il, à cet endroit, ramener les choses à une plus juste mesure. La conversion peut être en effet extrêmement difficile à réaliser dans certaines conditions, voire impossible, tout en étant par ailleurs accessible à un très grand nombre d'agriculteurs et de structures. De nombreux exemples montrent maintenant que la conversion n'est pas hors de portée de certains systèmes dits « intensifs » ou de grande taille.

12.3.3 La peur de la rupture

Pour les non-éleveurs, le deuxième frein évoqué est « la volonté de maintenir ses contacts techniques », « la remise en cause difficile d'un ensemble regroupant culture, formation et éducation » et la « crainte d'une rupture politique » (15/44). Ce point n'est jamais abordé sous cet angle par les éleveurs.
Les techniciens ressentent, quant à eux, le malaise des producteurs.
Sous jacent au choix de système, les éleveurs ont conscience de réaliser un choix politique, voire syndical. Agriculture conventionnelle et agriculture biologique sont effectivement souvent opposées dans les objectifs, les pratiques et les attentes. Les positions professionnelles sont parfois tendues ou radicalisées. La perspective de s'engager au-delà du champ de son exploitation et de ses pratiques techniques est mal ressentie par un certain nombre de producteurs.

Comme nous l'avons déjà dit précédemment, les éleveurs ont le sentiment que le regard sur l'agriculture biologique a changé depuis quelques années. Mais la conversion reste un choix original et, comme toute démarche originale, porteuse d'une certaine marginalisation. C'est vrai sur le plan des techniques, souvent différentes, de l'encadrement plus spécifique, mais également sur le plan professionnel donc politique. Nombre d'éleveurs refusent finalement une conversion « totale » et la marginalisation.
Comme l'exprimait un éleveur passé récemment à l'agriculture biologique, « sortir du modèle dominant demande une énergie que l'on ne soupçonne pas ». Il exprimait ainsi les obstacles qu'il avait découverts : remise en cause du schéma agricole dominant, du système pratiqué, de ses propres connaissances, de ses pratiques. Sans oublier la justification souvent nécessaire qu'il avait dû fournir à son environnement professionnel, mais également à son encadrement technique, commercial, voire son cadre familial.
Pour un autre, « Passer au bio, c'est déclarer ouvertement la guerre à la coop, à tout le corps technique et professionnel de la filière, y compris à l'administration ».

Le passage à l'agriculture biologique c'est la différenciation de son produit, parfois le choix d'un nouveau circuit de valorisation. C'est un nouvel encadrement technique aussi bien sur le conseil qu'en ce qui concerne les approvisionnements. C'est donc bien un profond changement dans les habitudes et la modification des relations.

12.3.4 Les responsables professionnels n'y croient pas

C'est le sentiment d'une grande part des non-éleveurs (7/44). L'image de l'agriculture biologique a évolué, elle est devenue plus « crédible » et le discours professionnel a également changé. Cependant, le sentiment général est que les positions professionnelles conventionnelles ne sont pas suffisamment encourageantes pour réellement donner une dynamique et promouvoir les conversions et les engagements dans cette filière. Elles ne sont plus hostiles, la position générale s'accordant à trouver une place à l'agriculture biologique et un crédit à nombre de ses pratiques. Elles contribuent même fréquemment à maintenir - sans doute inconsciemment - le sentiment de marginalisation des producteurs (créneau de marché, marché limité, agriculture d'élite...).
Le sentiment des non-éleveurs est que « la bio n'est pas la tasse de thé » des responsables professionnels, qu'ils ont d'autres objectifs à défendre et à promouvoir pouvant être en concurrence avec l'agriculture biologique (agriculture raisonnée, autres démarches qualité).

D'autre part, ils sont absents au plan national. Il n'y a pas réellement de message national ou il n'est pas clairement perçu. Le sentiment des non-éleveurs est plutôt que la communication a été laissée aux instances spécialisées (F.N.A.B., I.T.A.B.,...) contribuant à l'enfermement de l'agriculture biologique et à son cloisonnement politique.

12.3.5 Les agriculteurs biologiques ne donnent pas toujours envie

Deux idées se cachent derrière cette affirmation qui apparaît dans les réponses des deux échantillons. D'abord de manière assez marginale, celle de l'image de l'exploitation perceptible à travers certains indicateurs visuels (vaches maigres, cultures sales) : on ne veut pas s'identifier à ces situations. L'autre facteur plus fréquemment entendu est relatif aux discours et prises de positions des agriculteurs biologiques. Ils sont parfois jugés excessifs, radicaux, ultras... L'agriculture biologique est fréquemment mise en avant comme une agriculture d'opposition (à un modèle dominant, des pratiques, des profils d'éleveurs...) au lieu d'être présentée comme un nouveau challenge. Cette présentation n'est pas forcément ressentie comme mobilisatrice et porteuse de grandes perspectives. Bref, être contre n'est pas toujours très motivant.
A cela, il faut ajouter ce que les éleveurs interrogés ressentent comme « un sentiment de supériorité », « une condescendance » et un certain plaisir à la marginalisation vécue comme « une culture de l'excellence » de la part de certains producteurs biologiques. Les producteurs conventionnels se sentent remis en cause et culpabilisés sur leurs pratiques (relatives à l'environnement) et la qualité de leurs produits. Cela entretient également le clivage et le cloisonnement sans doute préjudiciable au développement des conversions.

12.4 Les freins liés à la filière

Les derniers entretiens ont été réalisés vers la mi mai 2002, soit quelques jours avant l'annonce de problèmes d'écoulement des volumes commercialisés par le G.I.E. de collecte BIOLAIT.

La question « quels sont selon vous les freins relatifs à la filière laitière biologique » a été posée uniquement à l'échantillon des non-éleveurs. La réponse dominante a été « pas de frein » (19/44) dans le sens où tout producteur (sauf situation exceptionnelle) peut être collecté et obtenir une plus-value sur son produit. La chose est surprenante car quelques semaines ou jours plus tard, la filière connaissait son premier problème majeur.

En revanche, les non-éleveurs soulèvent quelques problèmes liés à la double collecte génératrice de contraintes et de surcoûts (4/44), des phénomènes de concurrence d'entreprises ou d'opposition des entreprises en place (4/44) (concurrence avec la marque d'entreprise ou sa stratégie. A.O.C.).

En zone A.O.C. les éleveurs ont spontanément abordé le problème du poids des filières locales qui s'opposent à la production de lait biologique et d'autre part, l'impossibilité de valoriser son lait dans une filière locale rémunératrice.

Les principales angoisses des non-éleveurs s'expriment par rapport à l'évolution du prix (9/44). En ce sens, ils sont rejoints par les producteurs qui émettent également des craintes sur ce point. La principale est la banalisation à terme du produit par les G.M.S. et une pression « à la baisse » sur les prix payés aux producteurs (13/35).

13. Les perspectives de marché vues par les éleveurs

Quelques questions ont été posées aux éleveurs pour connaître leurs niveaux de connaissance et leur appréciation du marché.
Premier constat : la demande en produits biologiques est très mal appréciée par les producteurs. Ils ne savent pas quels sont les produits les plus recherchés par les consommateurs (fruits et légumes, boulangerie, viandes, produits laitiers...) et, au sein même des produits laitiers, ils distinguent mal les attentes (lait de consommation, ultra frais, fromages, beurre, crème...). De plus, ils ne connaissent pas le niveau des volumes produits et les perspectives de développement.
Face à la difficulté d'obtenir des informations sur ces questions, ce constat n'est guère surprenant. Cependant, un certain nombre d'éléments sur la structure de la production et de la consommation permettrait de favoriser une culture et un argumentaire plus objectif dans ce domaine; notamment pour les conseillers de terrain.

Quoi qu'il en soit, les éleveurs estiment dans leur majorité que le marché va poursuivre son développement (17/35), mais qu'il restera limité (23/35). Ils pressentent une diversification de l'offre produit. L'agriculture biologique n'est donc pas dans l'esprit des producteurs le standard de développement de la production laitière. Au contraire, ils placent l'agriculture biologique comme un créneau de qualité, limité en marché et en volumes, donc en producteurs. En cela, ils rejoignent le point de vue des responsables professionnels conventionnels.

L'autre élément dominant, dans l'approche du marché par les producteurs, est le sentiment que « les prix limiteront le marché », « qu'ils sont un obstacle au développement du marché » (19/35). Ils relient d'ailleurs cette modalité à une évolution des prix vers le bas sous la pression des G.M.S.. La grande distribution est particulièrement la cible des craintes des producteurs. Elle est jugée comme « dévalorisant l'image du produit », « le bio industriel c'est ce que recherche les grands surfaces » (6/35) et susceptible à court terme de promouvoir l'agriculture raisonnée concurrentiellement à l'agriculture biologique (5/35). D'où la nécessité exprimée de « maintenir les circuits courts » (7/35).
Enfin, les éleveurs de la zone Savoie estiment unanimement que l'agriculture biologique entre en concurrence directe avec les produits de la marque SAVOIE (8/10). De même les éleveurs en Comté soulignent que les fromages A.O.C. peuvent satisfaire le consommateur, car le cahier des charges est déjà strict. D'autre part, les prix sont suffisamment élevés.

La crainte de l'agriculture raisonnée est assez récurrente chez les éleveurs à différents niveaux du questionnaire. Ils perçoivent une possibilité de concurrence forte entre les produits de l'agriculture raisonnée et ceux de l'agriculture biologique.
Ce sont d'abord les responsables professionnels qui sont considérés comme plus enclins à développer l'agriculture raisonnée et à limiter la promotion de l'agriculture biologique. Aux yeux des producteurs, il est évident que les structures d'approvisionnement et les firmes phytosanitaires entrevoient plus d'intérêt dans l'agriculture raisonnée que dans une agriculture biologique qui prône l'autonomie et l'économie. Enfin, les G.M.S. sont quant à elles suspectées d'entretenir à terme une ambiguïté dans la communication qui soit défavorable à l'agriculture biologique et au maintien de ses prix.

14. Les éleveurs biologiques de demain

A la question : « Quels seront les éleveurs qui viendront à l'agriculture biologique demain ? », les non-éleveurs se sont exprimés sur leurs profils plus que sur leurs caractéristiques structurelles ou leurs motivations. Pour cet échantillon, ces éleveurs seront « plus techniques et moins idéologiques » (21/44), montrant ainsi une rupture avec le profil des « anciens bios » et plus de ressemblance avec le profil des conversions récentes. C'est aussi une manière de promouvoir le profil « moderne et crédible » que les techniciens apprécient tout particulièrement. Pour les non-éleveurs, ces éleveurs « auront mené une réflexion » ou « se seront remis en cause » (17/44).

Le public « technicien » attend donc des éleveurs moins portés sur l'idéologie. que sur les champs techniques où ils ont peut-être plus à apporter et partager avec eux.

Généralement, l'avis des non-éleveurs est que les éleveurs proches techniquement et idéologiquement de l'agriculture biologique ont déjà fait le pas de la conversion. Les exploitations maintenant candidates sont souvent semi-intensives et parfois de grande dimension.
La raison et les conditions pour lesquelles viennent aujourd'hui les nouveaux candidats sont plus raisonnées, plus réfléchies, plus calculées et moins « épidermiques » que celles de leurs aînés. Sans doute y a-t-il moins de rejet et de volonté de rupture avec l'agriculture conventionnelle, même si, globalement, la grande majorité des producteurs biologiques reste dans cette approche.
La modification des motivations fait que, finalement, l'ensemble devient plus « raisonnable » et plus attractif.
Certaines des personnes enquêtées distinguent un profil d'éleveur biologique nouveau. Celui de l'éleveur « intensif » qui se lance dans un nouveau challenge technique. L'objectif, au-delà de motivations idéologiques qui peuvent être présentes, est de réussir dans une autre forme d'agriculture, tout en maintenant une certaine exigence sur le niveau des performances. En général, leur démarche s'appuie sur des exemples du même type : des éleveurs bio « modernes et techniques ».

D'ailleurs, leur représentation de l'agriculture biologique est souvent celle d'une production plus technique et plus exigeante encore que l'agriculture conventionnelle, par l'abandon volontaire d'un certain nombre d'outils de pilotage (produits phytosanitaires, engrais chimiques, médicaments allopathiques). Dans ces situations, la conversion a souvent un caractère de défit technique.

D'autre part, ces cas constituent souvent d'excellents ambassadeurs locaux de l'agriculture biologique pour les éleveurs conventionnels de leur proximité.
Ils interrogent beaucoup plus les conventionnels que les petites structures traditionnelles.

Si les techniciens espèrent des « futurs éleveurs bio » plus techniques, on sent cependant qu'ils les souhaitent avec une certaine dose de conviction liée « à une réflexion » ou une « remise en cause » pour un retour vers l'essence biologique de l'agriculture. Une autre façon peut-être de nommer « l'idéologie » ou la « philosophie » des anciens défini par un des éleveurs enquêtés comme : « Apprivoiser la nature au lieu de la laisser faire comme les radicalistes ou la contraindre comme les conventionnels »

Sur le chapitre des motivations, une seule réponse se dégage vraiment : « Par stratégie ou pour l'économie » (12/44). Est-ce la formulation de la crainte de voir arriver des candidats très opportunistes, ou simplement la prise en compte plus affichée par les éleveurs des performances économiques attendues à la suite de cette évolution ?
On sent là un paradoxe dans le positionnement des non-éleveurs. D'une part, ils veulent « banaliser l'agriculture biologique », faire qu'elle soit acceptée comme n'importe qu'elle autre stratégie, et d'autre part lui garder une certaine originalité dans les motivations ; une part de motivation malgré tout « idéologique » pour laquelle « il faut y croire un minimum ».

15. Les angoisses d'avant conversion, les vrais problèmes d'après

Nous avons interrogé les non-éleveurs sur les difficultés rencontrées par les éleveurs après leur conversion. Ces questions avaient deux objectifs :

- mettre en relief les différences entre les angoisses d'avant et la réalité des problèmes après,
- recenser les problèmes rencontrés par les producteurs éventuellement susceptibles d'être des axes de recherches ou de travaux ultérieurs.

La plus grande peur des éleveurs avant conversion est sans aucun doute celle de la non maîtrise sanitaire liée en partie à celle des infections mammaires (18/35). Les éleveurs redoutent le plus de perdre des animaux ou de voir le statut sanitaire se dégrader avec le sentiment de se trouver dépourvu en moyens d'actions une fois converti. Plus que l'impact économique lié à la non maîtrise, les éleveurs souhaitent une tranquillité d'esprit par rapport à la maladie. Un éleveur reste avant tout quelqu'un de sensible au devenir de ses animaux et souhaite « bien dormir la nuit ». La méconnaissance du cahier des charges, de la définition du traitement et de la réalité des situations en agriculture biologique exacerbent cette peur.
Un tiers des non-éleveurs reconnaît qu'il y a en la matière besoin de réassurance et d'explications. Beaucoup d'éleveurs s'estiment « rassurés lorsqu'ils rentrent dans la logique bio » (12/44), a contrario, « les problèmes persistent lorsqu'ils restent dans la logique recette ». Il s'agit de situations où les pratiques d'élevage ne sont pas suffisamment remises en cause (techniques, alimentation, niveaux de performances, prévention, surveillance) et où l'éleveur se limite à rechercher le traitement alternatif en substitution au médicament allopathique qu'il utilisait avant.

La deuxième source d'inquiétude avant la conversion est la peur liée aux adventices et au désherbage (6/44). Nous avons longuement développé ce problème à la fois technique et psychologique.

Etrangement, pour les non éleveurs, les éleveurs n'expriment pas d'angoisses sur les aspects économiques ou fourragers. Les angoisses sont très précises, ponctuelles sur les champs techniques et absolument pas dans la gestion globale du système.

En revanche, le problème qui est reconnu comme dominant après conversion - et ce pour les deux tiers des non éleveurs - est « le calage du système fourrager et l'autonomie fourragère » (30/44), avec une modalité qui lui est souvent liée « la sous-réalisation du quota » (11/44).
Les autres problèmes exprimés sont dans l'ordre d'importance :

- la gestion sanitaire qui reste une préoccupation forte, même lorsqu'il n'y a pas de problème particulier. Le sentiment que la chose n'est jamais réellement acquise et que l'on est toujours un peu « sur le fil du rasoir » (22/44),
- la gestion des adventices, avec la peur du salissement qui s'accroît au fil des ans (9/44),
- le taux de renouvellement jugé insuffisant par les éleveurs qui souhaiteraient plus de sécurité en pouvant assurer plus de réformes (cellules) (6/44), conséquence du problème fourrager et de la chute de production qui se traduit par une augmentation des effectifs vaches et la réduction des élèves,
- le poids des suivis administratifs et les contrôles (6/44) jugés comme pesant et parfois difficile à supporter.

Il y a une très nette différence entre les angoisses d'avant et les problèmes d'après conversion.
Les problèmes sanitaires sont exagérés avant conversion. Très souvent les éleveurs trouvent qu'il y a moins de problèmes que prévus. Les deux traitements permettent finalement de bien gérer les aspects sanitaires tout en donnant une limite acceptable aux pratiques. La désintensification animale et fourragère conduit également à diminuer les problèmes sanitaires. Enfin, la peur du « problème sanitaire » accroît les mesures préventives et le temps de surveillance du troupeau. Bref, le sanitaire génère souvent de bonnes surprises.

En revanche, la modification du système fourrager et alimentaire est souvent minimisée. L'impact de la suppression de l'azote sur prairies est fréquemment sous-estimé. Les éleveurs surestiment souvent la productivité de leurs prairies sans azote minéral et imaginent tenir des chargements plus élevés que possibles. Dans le même temps, c'est la baisse de productivité du troupeau (liée à la modification des récoltes et de la valeur alimentaire des fourrages) qui est fréquemment sous estimée. Ces deux phénomènes se conjuguent pour générer des systèmes déséquilibrés au plan fourrager. Les effectifs vaches laitières sont alors plus importants que prévu, les récoltes moins abondantes et les stocks trop justes. Les conséquences sont multiples : sous réalisation du quota, baisse des taux, taux de renouvellement limité...

Globalement c'est le domaine sanitaire, et dans une moindre mesure le salissement des cultures, qui préoccupe le plus les éleveurs avant la conversion. En revanche, une fois entrés en conversion, c'est le calage du système fourrager et plus généralement l'ensemble de l'alimentation qui pose problème aux producteurs (volumes de stocks suffisants, qualité des stocks, équilibre des rations, complémentation des fourrages, etc.).
Ce problème est souvent exprimé par les producteurs qui souhaitent des références sur la sécurité fourragère et les moyens de pallier les aléas climatiques.

16. Les spécificités du public « montagne »

Nous avions volontairement choisi deux contextes géographiques très différents pour mettre en relief d'éventuelles spécificités de zones. On peut effectivement noter quelques différences sur les freins exprimés par les deux échantillons :

1. La préoccupation bâtiment est beaucoup plus forte dans la zone Est, liée sans aucun doute à la forte proportion d'étables entravées. Le cahier des charges imposant une adaptation en vue de supprimer l'attache, cette exigence est fortement ressentie comme un élément pouvant conduire à l'abandon de projets.
   Les éleveurs manifestent une forte incompréhension vis-à-vis de cette mesure dont ils mettent la justification « bien-être » en doute. Quoi que se sentant « moins concernés », cette incompréhension est partagée par les éleveurs de l'Ouest.

1. L'agriculture biologique est jugée beaucoup plus concurrentielle aux filières déjà en place (A.O.C., marques) dans la zone Est. Elle est perçue, par les industries et coopératives locales, comme une menace sur les volumes et les

fonctionnements des structures de transformation (fruitières), ces entreprises manifestant une opposition très nette.

2. Les zones de montagnes considérées dans notre étude offrent une gamme de produits moins large que dans l'Ouest (fromages essentiellement) avec des phénomènes de « monocultures fromagères » par petites zones (zone Reblochon, zone Beaufort, zone Comté, etc.) donc moins de souplesse par rapport à l'écoulement du lait biologique.

3. L'agriculture biologique ne permet pas toujours une amélioration du prix du lait lorsque les éleveurs sont engagés dans des filières de qualité rémunératrices (Reblochon, Beaufort). En revanche, c'est une agriculture perçue comme plus contraignante par rapport aux cahiers des charges déjà en place.

4. En dehors des aspects bâtiments (liés aux conditions climatiques) et concentrés (forte dépendance des systèmes montagne), il n'a pas été fait référence aux caractéristiques montagnes (relief, climat) ou aux types de structures (dimensions, systèmes fourragers, etc.) pouvant apparaître comme défavorables.

TROISIEME PARTIE : DISCUSSION AUTOUR DES PROPOSITIONS D'ACTIONS

Les deux publics ont été sollicités pour proposer des actions à mener pour favoriser le développement des conversions. On peut interpréter les réponses de deux manières :

- ce qu'il ne faut pas faire : absence de réponses sur un certain nombre d'idées qui auraient pu être proposées.
- ce qu'il faut faire : cela correspond aux réponses les plus fréquemment émises

1. Ce qu'il ne faut pas faire

Il n'y a pratiquement pas eu de demande d'assouplissement du cahier des charges sauf en ce qui concerne le problème de l'étable entravée où une seule personne a émis le souhait de dérogations (1/35). Beaucoup se sont exprimés sur les contraintes qu'il engendre, mais le sentiment général est qu'il est « jouable », « sérieux », « crédible » et « discriminant » pour distinguer efficacement les produits biologiques des autres. Il n'est donc pas étonnant que la modification du cahier des charges ne soit pas une solution proposée par les éleveurs et les techniciens. On peut émettre l'idée que le maintien d'un cahier des charges strict soit même considéré comme une sécurité pour protéger l'agriculture biologique d'un trop grand nombre « d'opportunistes ». De même pour la durée de conversion, personne ne propose de la raccourcir. D'une manière générale, les deux années de conversion seraient plutôt considérées comme un minimum (souvent trop court) pour retrouver un réel équilibre et constituer une phase « d'épuration » du sol et des animaux.

Il n'a pas non plus été proposé un relèvement des niveaux d'aides à la conversion, jugés corrects à leur niveau actuel et peut-être suffisamment incitatifs. D'ailleurs, si l'on constate que la mise en place des aides à la conversion dans les années 1993-1994 a eu un effet positif sur les conversions, le relèvement de leurs niveaux en 2000 n'a pas stimulé les vocations. D'autres phénomènes sont venus atténuer leur impact (mise en place des C.T.E....).

Le relèvement des prix aux producteurs a été rarement avancé comme une manière de stimuler les conversions. Comme pour les aides, on peut considérer que les seuls aspects économiques ne suffisent pas à déclencher le passage à l'agriculture biologique. Cependant, il apparaît clairement que pour les zones où le lait conventionnel en circuit de qualité connaît une bonne valorisation, la plus-value paraît insuffisante au regard des nouvelles contraintes qui s'imposent.

On aurait pu croire également (c'était un postulat de départ) que les procédures administratives étaient jugées trop lourdes ou trop complexes par les éleveurs. Seulement deux éleveurs notent une lourdeur administrative et aucun ne propose un allègement des procédures.

2. Ce qu'il faudrait faire

2.1 Communiquer, informer, former

L'idée la plus importante qui se dégage des deux échantillons est un besoin de communication sur l'agriculture biologique : « communiquer, montrer, informer ». Cela représente 11 réponses pour les éleveurs (11/35) et 28 pour les non-éleveurs (28/44). Il y a un sentiment général de sous-information sur les pratiques, les performances et les résultats de l'agriculture biologique.

21.1 Une sous-information générale

A la question « qu'est-ce que l'agriculture biologique ? », les réponses laissent apparaître une connaissance très fragmentaire et confuse. Globalement, le cahier des charges n'est vraiment connu que des spécialistes et l'agriculture biologique reste une agriculture inconnue d'un très grand nombre de producteurs et de conseillers.
Cette forme d'agriculture n'est pas réellement enseignée et peu de conseillers (généralistes) se sont formés sur le sujet et sont aujourd'hui capables d'en parler objectivement sur le plan des résultats techniques ou économiques. Même dans le milieu des organisations de conseil, la méconnaissance du sujet est grande. Cela est propice à la simplification et aux raccourcis caricaturaux susceptibles d'entretenir et de nourrir une image globalement négative sur le terrain. Cet obstacle pourrait être levé par une formation minimale (obligatoire) assurant à chaque technicien une connaissance de base indispensable pour parler du sujet et éventuellement proposer l'agriculture biologique comme une stratégie possible dans le cadre des projets d'éleveurs.

La méconnaissance de l'agriculture biologique est sans doute le principal frein à son développement. La demande de communication exprimée par les personnes interrogées traduit finalement ce sentiment.

21.2 Une information mal faite.

Elle est fragmentée, noyée, elle manque de pertinence et est peu motivante pour les conventionnels.
La communication est jugée globalement médiocre même si la plupart des enquêtés reconnaît que les articles sur l'agriculture biologique sont de plus en plus nombreux.
Dans la presse agricole nationale généraliste, elle apparaît trop fragmentée, noyée dans une masse de messages techniques conventionnels, et parfois sujette à confusion avec les autres signes de qualité (agriculture raisonnée, agriculture durable, labels...).
Dans la presse agricole spécialisée, elle est plutôt jugée difficile d'accès (diffusion auprès des gens déjà convertis) et parfois peu engageante (exemples « du passé » ou discours trop éthiques minimisant les problèmes techniques et économiques).
Cette information est essentiellement descriptive : présentation de cas concrets, de techniques mais les exemples ne sont pas toujours bien choisis. Les situations présentées manquent parfois de pertinence et sont peu motivantes. Certains cas mis en avant sont tellement éloignés des pratiques de la majorité des éleveurs conventionnels qu'ils en deviennent caricaturaux. Leur coté « extrême » suscitant des phénomènes de rejet.

Enfin, dans la presse généraliste, l'information est irrégulière. Elle est superficielle, sujette aux « modes » générées par les crises de confiance alimentaires. Articles « pour » et « contre » se succèdent au gré des campagnes ou des opinions personnelles des journalistes, le tout manquant souvent d'arguments objectifs ou validés et laissant le consommateur dans un doute quant à la crédibilité des produits.

21.3 L'information est globalement négative

L'image de l'agriculture biologique reste globalement négative dans l'esprit de la plupart des producteurs, malgré le développement des conversions de ces dernières années.
L'image passéiste demeure largement répandue : image d'une agriculture marginale, du « Larzac », d'une agriculture de cueillette, d'une agriculture sans performance technique, de laisser faire, etc.

Même si de nombreuses exploitations se sont converties ces dernières années, les producteurs biologiques restent sous l'observation attentive des conventionnels. Ils font figures de producteurs en rupture et prenant des risques.

Beaucoup d'intervenants en agriculture (techniciens, conseillers…) ont un discours démotivant soit par ignorance (méconnaissance du cahier des charges, des principes, des solutions, difficulté à se projeter dans une autre forme d'agriculture que celle toujours connue), par conviction (obstacles à certains intérêts commerciaux, remise en cause des techniques et systèmes en place), ou par crainte de ne pouvoir maîtriser le conseil (perte de pouvoir et de crédibilité vis-à-vis de l'éleveur).

21.4 L'information ne touche pas les éleveurs.

Cela peut être le fait d'une information trop spécialisée, réservée aux producteurs biologiques et qui est véhiculée sur des canaux d'information spécifiques (revues spécialisées, bulletins des G.A.B., G.R.A.B.…). Une autre raison est qu'un grand nombre d'éleveurs reste peu réceptif à toutes sortes de messages, qu'ils soient conventionnels ou pas. Notamment parce qu'ils ne consacrent pas de temps pour l'information technique ou professionnelle.
On peut raisonnablement penser qu'une partie des éleveurs est imperméable à l'idée de changer de système ou à la remise en cause du système. Soit parce qu'ils n'imaginent plus « faire autrement », soit par crainte d'une non maîtrise du nouveau système.

21.5 L'information n'est pas portée collectivement.

L'histoire du développement agricole a souvent été ponctuée de grands messages qui ont marqué les époques. Leur réussite, a posteriori, ne relève pas tant de la pertinence du message que du fait qu'il ait été, pendant une période donnée, « porté » par l'ensemble des organisations professionnelles et notamment des organismes de conseil. Le succès de certaines pratiques ou techniques s'explique souvent de la sorte (maïs ensilage, diversification en viande bovine des élevages laitiers…). A tel point que rester en dehors du mouvement général peut parfois être perçu comme un acte de rupture technique, voire politique ou syndicale. L'agriculture biologique reste avant tout l'affaire des « bio ».

21.6 Absence d'un grand message national favorable à l'agriculture biologique

Les actions entreprises en faveur de l'agriculture biologique, Plan RIQUOIS, Plan Pluriannuel de Développement de l'agriculture biologique et création de l'Agence bio... sont des signes visibles d'une volonté de développement. Cependant, ils sont insuffisants pour placer l'agriculture biologique comme une alternative possible au modèle dominant.

Le message envoyé et reçu par la profession et son encadrement politique reste celui d'une agriculture productiviste dont on sent bien qu'elle s'oppose, dans ses fondements, à l'agriculture biologique.

D'autant plus que dans le même temps, le message national revendique « la vocation exportatrice de l'agriculture française » et sa place de « leader au niveau européen » est réaffirmée.

La France n'a pas développé un grand message fédérateur sur le secteur de l'Agrobiologie à l'instar de certains pays européens qui ont affiché clairement leurs ambitions en ce domaine. Ainsi, la Suède revendique « l'agriculture la plus propre du monde ». Le Danemark, par la voix d'un de ses ministres de l'agriculture, s'est posé la question d'une conversion totale de son agriculture à l'agriculture biologique...

Sans aller jusque là, on doit constater que la France n'a pas réellement affiché d'ambition ni dans le discours, ni en terme de parts de marché et que cela nuit à une dynamique nationale.

Si le discours des responsables professionnels peut, à certains égards, rejoindre les ambitions de l'agriculture biologique : produits de qualité, traçabilité et contrôle des produits agricoles, réduction des pollutions et de leurs coûts, contribution à un environnement de qualité... il reste trop général, trop distant, englobant les concepts d'agriculture raisonnée, d'agriculture durable, biologique... Ce qui a par contre le mérite de ne pas opposer des formes de production agricole qui sont basées sur l'essence biologique de l'agriculture, même en conventionnel.

21.7 Une communication « produit » trop peu visible pour le consommateur

Une partie des personnes interrogées fait remarquer que les produits biologiques sont encore peu visibles dans les magasins.

Là également, elles estiment que les choses ont évolué depuis quelques années. Les linéaires « agriculture biologique » sont apparus dans de nombreuses surfaces de ventes. Cependant, ces linéaires restent peu importants, pas

toujours très visibles et bien identifiés et présentent des gammes de produits étroites.
D'autre part, il n'y a aucune communication institutionnelle de grande envergure sur logo A.B. On ne donne pas l'impression de vouloir faire connaître les produits de l'agriculture biologique, ou alors c'est une communication globale et générale sur les signes de qualité. La dernière campagne de publicité à la télévision sur le bœuf en est un exemple frappant : elle réunit dans sa présentation, les signes de qualité sur les filières C.Q.C., Label et agriculture biologique...
On peut dire qu'il y a une forme de gêne à présenter ou promouvoir l'agriculture biologique, qui reste une forme de remise en cause de l'agriculture conventionnelle que l'on ne veut pas assumer. Cette situation est très particulière à la France qui a toujours mis dans le débat une grande part d'éthique.

Globalement, la communication est donc jugée insuffisante et de mauvaise qualité par une grande majorité des personnes interrogées. Leurs propositions en terme d'actions sur ce domaine se situent à plusieurs niveaux elles visent à changer l'image et à donner envie :

- information des producteurs plus massive afin que tous aient une connaissance minimum du sujet,
- développement des portes ouvertes, de la mise en évidence « d'exemples crédibles ». Cette expression a été souvent entendue. Dans l'esprit des personnes enquêtées, il s'agit de montrer des exploitations modernes, aux dimensions comparables à celles du conventionnel et exprimant une certaine technique (niveau de performances). Il s'agit de présenter un « modèle » d'exploitation biologique peu éloigné du système conventionnel, qui soit une perspective plausible d'évolution sans être une stratégie totalement opposée. On constate de nombreuses conversions en « tâche d'huile » particulièrement lorsque les voisins passés à l'agriculture biologique sont considérés comme crédibles techniquement et économiquement et qu'ils semblent faire la démonstration que cela fonctionne.
- formation des agents techniques à l'agriculture biologique afin qu'ils soient les vecteurs d'une information juste et qu'ils sachent répondre aux sollicitations sur ce sujet.
- communication auprès du consommateur plus régulièrement et plus visiblement afin que les produits de l'agriculture biologique soient spécifiquement identifiés.
- message politique clair aux producteurs qui, aujourd'hui, ne sentent pas l'adhésion de leurs représentants professionnels. Il manque un message professionnel motivant... « Ils n'y croient pas vraiment, même si personne ne s'oppose à l'agriculture biologique, leurs motivations sont ailleurs ».

2.2 Banaliser l'agriculture biologique, apaiser les conflits...

C'est une idée très fortement exprimée par le public des non-éleveurs et que l'on peut sentir comme sous jacente dans les réponses de nombreux éleveurs.
On sent très bien que le choix de l'agriculture biologique ou de l'agriculture conventionnelle ne se limite pas à un choix de système, tous l'expriment pratiquement d'une manière ou d'une autre. Par le souhait de « banalisation », les personnes interrogées ne veulent pas l'anonymat des produits biologiques mais expriment le souhait que la conversion ne soit plus « jugée » comme un phénomène de rupture. En somme, ils veulent que le passage à l'agriculture biologique n'entraîne plus de marginalisation, d'exclusion à quelque niveau que ce soit, mais soit considéré comme une alternative possible au même titre qu'une autre.

La conversion à l'agriculture biologique s'apparente dans l'esprit de nombreux producteurs à une conversion totale : idéologique, politique et syndicale. L'agriculture biologique est fréquemment présentée comme une trajectoire de rupture. Rupture avec le modèle de développement dominant, le productivisme, l'agriculture d'entreprise, la modernité « Ce n'est pas pour moi, ce n'est pas ma mentalité ».
Il y a un grand risque à trop identifier l'agriculture biologique comme un processus de rupture et comme l'adhésion à un milieu agricole d'opposition (politique, syndical, professionnel).
Comment, en effet, imaginer l'adhésion d'un très grand nombre de producteurs à un projet de rupture ou à une démarche « contre » ? Sans doute vaudrait-il mieux positiver la démarche de conversion et en faire une stratégie d'adaptation classique applicable au plus grand nombre sans générer de marginalisation. On pourrait même envisager d'en faire une démarche de modernité, orientée vers les producteurs « techniques » capables de raisonner leurs pratiques, de porter des diagnostics sur leurs problèmes, soucieux de leur autonomie et de leur indépendance sans pour autant tomber dans l'élitisme qui serait un travers tout aussi dangereux.

Il est vrai que le secteur de l'agriculture biologique est marqué par le syndicalisme minoritaire qui, depuis longtemps, semble mieux représenter des idées telles que l'agriculture durable ou l'agriculture biologique.

La possibilité de rester dans le syndicalisme majoritaire tout en passant en agriculture biologique ne semble pas évidente. Un positionnement plus clair du syndicalisme majoritaire aurait peut-être permis de lever ce genre d'obstacle. Ainsi la conversion aux techniques s'apparente-t-elle également à une conversion syndicale.

Le discours des agrobiologistes est très souvent celui de la lutte. Ils expriment un rejet, une rupture, une opposition de manière explicite ou implicite. Cette stratégie est probablement préjudiciable car elle contribue à cristalliser et radicaliser les positions.

Pour les agrobiologistes, cette « stratégie de lutte » peut être lourde de conséquences à terme. Elle est peu motivante pour drainer un grand nombre d'éleveurs, mais elle conduit surtout à sélectionner les éleveurs biologiques sur un profil politique et non technique.
Le profil est avant tout déterminé par le positionnement politique (syndicalisme minoritaire en opposition à un syndicalisme majoritaire), ce qui conduit à une structuration de type « club » avec les risques de radicalisation du discours, d'exclusion involontaire ou délibérée et de marginalisation, même si cela se situe à un niveau supérieur à celui que nous avons connu il y a une dizaine d'années.

Cela ne peut que donner une image très politique de l'agriculture biologique et éloigner une grande partie des producteurs potentiellement susceptibles de se convertir pour d'autres raisons.

Enfin, la stratégie de lutte risque de shunter, par un trop fort positionnement politique, tout le débat technique éventuellement profitable à l'ensemble des agriculteurs conventionnels.

De leur côté, les professionnels conventionnels ont beaucoup de mal à parler de l'agriculture biologique. Ils perçoivent une forme de remise en cause de leurs pratiques et de leurs systèmes. Ils se sont souvent positionnés sous la pression de l'aval, en terme de parts de marché ou par rapport à la concurrence étrangère (satisfaire la demande interne). Pourtant certains éleveurs qui ne se convertissent pas adhèrent à des associations bio pour bénéficier de formations fondées sur des savoirs et pas seulement sur des recettes.

Du coup, il n'y a pas de débat sur le champ technique et le bien fondé des pratiques. C'est dommage, car il est fort probable que les points de convergence et de compréhension mutuelle soient situés au plan technique. Beaucoup d'éleveurs ont aujourd'hui pris conscience du caractère négatif de certaines

pratiques agricoles sur l'environnement et la qualité des produits. On peut penser que globalement les éleveurs progressent très rapidement vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement, du bien-être animal, de la qualité des produits. Or, la conversion à l'agriculture biologique représente pour eux, bien plus que cela. C'est une forme « extrême » de l'agriculture sur ces aspects. Il y a fort à parier que, pour ces raisons, l'agriculture raisonnée attirera plus de producteurs que l'agriculture biologique. Il y aura là, une forme de compromis plus acceptable entre l'évolution des pratiques et celle des idées.

2.3 Rassurer techniquement

Le besoin de réassurance technique est très fortement avancé par les producteurs (14/35) qui demandent « plus d'accompagnement technique, de références et de formations ». La conversion est ressentie comme une modification profonde du système de conduite de l'élevage avec de nouveaux problèmes techniques à gérer différemment. Ces demandes de formations et de références portent fort logiquement sur les angoisses d'avant conversion (sanitaire, gestion des adventices). Les besoins de réassurance s'expriment également par le souhait de « voir comment ça marche » chez ceux qui ont fait le pas. Il s'agit là de constater la réalité des problèmes pressentis, les solutions utilisées. Très souvent, les nouveaux candidats, dans leur phase de réflexion, sont dans une attitude très conventionnelle : à un problème, une solution à trouver. Il n'y a pas, dans les premiers temps, de vision globale d'un nouvel équilibre à mettre en place, juste un ensemble de problèmes à régler indépendants les uns des autres. En général, lorsque la conversion se réalise, on constate fréquemment un changement d'attitude des éleveurs. C'est l'abandon de ce que certains nomment « la logique recette ».
La réassurance porte aussi sur le plan économique : évolution des résultats, des investissements et de la trésorerie... D'où l'intérêt que suscitent les synthèses technico-économiques, plus particulièrement auprès des éleveurs conventionnels en phase de réflexion.

Les non éleveurs expriment également le besoin de références des éleveurs (7/44) à moins que ce ne soit pour mieux appréhender eux-mêmes les phases de conseil.
L'agriculture biologique apparaît souvent comme la remise au goût du jour de pratiques anciennes. A l'écoute de certains, il suffirait de se convertir à l'agriculture biologique pour voir disparaître tous les problèmes techniques. C'est une vision un peu simplifiée de la complexité constatée dans certains systèmes, qui, d'autre part, nourrit une image négative de l'agriculture biologique (laisser faire, cueillette).

Il est vrai que certains aspects techniques, certaines pratiques des agrobiologistes interrogent et laissent parfois perplexe. Les techniciens aux formations scientifiques et à l'esprit rationnel ne se sentent pas toujours « à l'aise » avec certaines pratiques dont ils expliquent mal les principes d'action. A décharge, il faut dire que peu d'expériences avec des protocoles sérieux permettent d'aboutir et de conclure. La diversité des traitements alternatifs, parfois pour une même pathologie, interroge nombre de conseillers de terrain qui souhaiteraient mieux mesurer ou objectiver l'intérêt de telle ou telle technique avant d'en faire un conseil.

3. Conditions de passage à l'agriculture biologique

Peu d'éleveurs ont répondu à cette question. Quelques réponses méritent cependant d'être notées telles que le souhait de se convertir « à plusieurs, dans une démarche de groupe » (4/35). On retrouve là le besoin de réassurance technique : partager les expériences et le souhait de maintenir les contacts.
L'augmentation de surface (6/35) ou la préparation progressive du système (3/35) avant conversion sont également jugées nécessaires par une partie des personnes interrogées. Une manière de s'assurer la réussite du projet sans la prise de risque d'un changement brutal où les équilibres doivent être retrouvés en 2 ans.
Enfin, certains producteurs mettent en avant des conditions de marché : disparition des quotas (1/35), augmentation du prix du lait biologique (4/35), création d'une filière locale (2/35), conversion totale de la fruitière (1/35), etc.

CONCLUSION GENERALE

La conversion à l'agriculture biologique n'est pas envisageable dans toutes les situations. Des contraintes structurelles, techniques ou économiques peuvent écarter définitivement ce projet d'évolution dans certains élevages. Cependant, de l'avis même des producteurs conventionnels, la règle du jeu (le cahier des charges) est « jouable » pour un grand nombre d'exploitations. Alors, pourquoi en rester à un si faible pourcentage de conversions ?

Cette étude montre que les principaux obstacles au développement de la production laitière biologique ne sont pas d'ordre technique ou économique, ni même de filière (sauf zones A.O.C. fromagères fortement rémunératrices). Les problèmes posés par le cahier des charges restent limités et rarement rédhibitoires. L'intérêt économique de cette stratégie d'évolution n'est pas mis en cause, tout comme les aides jugées indispensables, suffisantes et incitatives. Les procédures ne sont pas considérées comme particulièrement lourdes et contraignantes.

Du côté de la filière, les éleveurs restent confiants dans le développement du marché des produits biologiques (Rappel : étude réalisée avant le problèmes de commercialisation rencontrés par le G.I.E. BIOLAIT). La filière ne constitue pas, à leurs yeux, un obstacle au développement de l'agriculture biologique, sauf concurrence locale avec des produits de marque ou A.O.C.. Leurs seules craintes en la matière se situeraient plutôt au niveau de la distribution et du maintien des prix.

En fait, les principaux freins à l'agriculture biologique se situent à un plan psychologique comme les propositions d'actions le montrent :

- Communiquer et informer de manière objective sur les résultats techniques et économiques des exploitations, notamment à partir d'exemples motivants pour les producteurs conventionnels. Mais communiquer également clairement auprès des consommateurs à travers la promotion du logo A.B.
- Former les agents de terrain à une connaissance minimum susceptible de faire évoluer des positionnements trop souvent décalés par rapport à la réalité.
- Rassurer les éleveurs sur les conduites techniques, les difficultés rencontrées, les solutions disponibles par la recherche de références et leur mise à disposition.

- Mettre en place un réel encouragement professionnel capable de générer une dynamique nationale autour de messages clairs.
- Banaliser l'agriculture biologique en « déculpabilisant » cette trajectoire pour éviter les phénomènes de marginalisation. Cela passe par un apaisement des conflits professionnels et l'effacement d'un clivage plus politique que technique préjudiciable au développement de l'agriculture biologique.

Sans aucun doute, le regard général sur l'agriculture biologique s'est amélioré ces dernières années. La curiosité et l'intérêt se sont substitués au rejet systématique pour bon nombre d'agriculteurs. Cependant, cette amélioration est encore trop partielle pour véritablement changer les images et les discours qui restent globalement négatifs et constituent un véritable obstacle à cette trajectoire pour les exploitations. Le passage à l'agriculture biologique n'est pas une stratégie d'évolution des exploitations comme les autres. Non seulement elle génère de profondes modifications techniques et parfois une forte prise de risques, mais elle conduit trop souvent l'agriculteur à une marginalisation par rapport à son environnement socio-économique.
Les éleveurs et les agents de terrains ressentent bien, sous jacent à un choix de système, un positionnement politique fort que refusent nombre d'éleveurs. Ce ne sont pas les attendus environnementaux, sociaux, économiques ou techniques qui sont rejetés, mais la marginalisation dont ce choix est porteur vis-à-vis de l'environnement de l'exploitation. La conversion à l'agriculture biologique apparaît trop souvent comme une « conversion totale » qui ne peut être réservée qu'à une minorité pré-convaincue, sur fond de clivage politique.

Bibliographique

ADAB Rhône-Alpes, *Etude sur les conditions de développement de systèmes d'exploitations conduites en agriculture biologique* - juin 1990.

BONNAUD T., SOULARD C & LESEIGNEUR A., *Comment les agriculteurs abordent et conduisent la conversion vers l'agriculture biologique ?, Propositions pour un dispositif d'accompagnement, Rapport définitif* - Etude préalable au PARC-BIO Bourgogne, ENESAD, novembre 1999.

BONNY S., Analyse bibliographique des motivations des agriculteurs biologiques d'après les enquêtes effectuées en France de 1972 a 1973, INRA Grignon, 1983.

BOUILHOL M. & PAGANELLI C. , *Synthèse des audits stratégiques régionaux pour le développement de l'agriculture biologique* - ENITA Clermont-Ferrand, mai 2000.

CHARON D., DESAUNAIS V., JEANNE A. & PAVIE J., *Réfléchir et réussir sa conversion en lait « bio », Analyse et résultats technico-économiques de suivis de fermes laitières en conversion* - Chambre d'agriculture de Normandie, mars 1996.

CGAB, *Plan pluriannuel de développement de l'agriculture biologique en Bourgogne, 1998-2002* - Rapport à d'étape du 23 avril 1999.

DRAF de Basse-Normandie, *Evaluation des mesures agri-environnementales en Basse-Normandie, Conversion à l'agriculture biologique, Calvados-Manche-Orne*, novembre 1997.

FORTIER R., PRAT P & PIOR J., *Comment accompagner l'agriculture biologique aux niveaux techniques et économiques* - Intervention du 9 au 13 juin 1997 au C.I.S. de Hérouville St Clair.

GUYOT I., *Prévention sanitaire en élevage agro-biologique laitier : exemple de la Basse-Normandie* - IUT de l'école vétérinaire de Lyon, 30 janvier 1998.

HERISSET R., DELARUE A. & PIQUENOT J.P., *Bilan d'animation, Mesure zonale, Conversion en agriculture biologique, CAB* - ADASEA de la manche, juin 1999.

JEUSSELIN A., *Analyse de la faisabilité d'une production biologique du bocage de l'Orne* - ESITPA, septembre 1998.

KLING-EVEILLARD F., *L'étude de motivation pour prendre en compte le point de vue des agriculteurs*, Institut de l'Elevage, mars 2001.

PAVIE J., En exploitations laitières : *La conversion pour tous ?*, Biofil n°2, mai 1998

PAVIE J., *La redécouverte de l'agriculture biologique : Qui se convertit ?*, Biofil n°12, septembre 2000.

PESCHARD L., *Les facteurs de réussite d'une conversion à l'agriculture biologique en Basse-Normandie* - ESITPA, janvier 1996.

PEYRAMAURE C., ROUART S., DESARMENIEN D., SABATTE N. *Etre producteur de lait biologique en Pays de la Loire*, Chambre d'agriculture Pays de la Loire, octobre 2000

RAGOT M., *Conversion à l'agriculture biologique, Le cas de la production laitière* - Educagri éditions, janvier 2001.

REUILLON J.L. & BOISDON I., *La conversion à l'agriculture biologique en élevage laitier de montagne* - Réseaux d'Elevage de Haute-Auvergne et Lozère & Réseau « Agriculture Biologique » de l'ENITAC, novembre 1998.

RUAULT C. , *Conceptions et pratiques de conseil et de développement en agriculture biologique* - Les cahiers du BIOGER, Vol 3/1997.

VAUCORET M. et al, *Du lait bio en Rhône-Alpes - 6 éleveurs témoignent*, Réseaux d'Elevage lait pour le Conseil et la prospective, Avril 2002.

Annexes

Annexe 1

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES ELEVEURS

Introduction : Présentation de l'enquêteur, de l'Institut de l'Elevage, de la fonction dans l'Institut de l'Elevage, de l'objectif de l'étude.
Préciser que l'enquête préservera l'anonymat des enquêtés.

Présentation rapide de l'exploitation

Pouvez vous présenter rapidement votre exploitation ?

Les idées générales sur l'agriculture biologique

Qu'est ce que l'agriculture biologique pour vous ? *(obligatoire)* Quel est votre sentiment par rapport à cette forme d'agriculture ?
Qu'est ce que l'agriculture biologique appliquée à la production laitière ?
Si les réponses aux questions précédentes n'ont pas été assez précises.

Le cahier des charges

On laisse d'abord l'éleveur parler.
Qu'est ce que vous connaissez du CDC ? Qu'en pensez vous ?
Quels sont les points du CDC qui vous paraissent les plus contraignants ?
Présenter le CDC simplifié et le laisser lire
Que pensez vous du CDC ?
Point par point, qu'est-ce qu'il en pense ? Les points lui paraissent-ils contraignants ou pas, justifiés ou pas ?
Que pensez vous des règles d'alimentation ?
Comment jugez vous l'approche de la santé animale en agriculture biologique ?
Quelles sont les principales contraintes qui s'appliquent aux cultures ?
Approfondir sur les bâtiments
Que pensez vous des conditions liées aux bâtiments d'élevage ?
En particulier, il y a une mesure qui interdit l'étable entravée à partir de 2010, qu'en pensez vous ?

Quelle est selon vous la raison de cette mesure ?

Si ça ne marche pas, on explique le pourquoi de la mesure et on relance.

C'est pour une raison de bien être animal, qu'en pensez vous ?

Comment jugez vous les conditions de conversion et niveaux d'aides ? *(Présenter le tableau des aides)*

L'agriculture biologique appliquée à votre exploitation

La conversion à l'agriculture biologique, y avez vous déjà réfléchi ?

A quelle occasion ?

Comment verriez vous la conversion à l'agriculture biologique pour votre exploitation ?

Quels seraient *(étaient)* les éléments de votre exploitation, favorables à une conversion ?

Quels seraient *(étaient)* les principaux freins au passage à l'agriculture biologique pour votre exploitation ?

Ces freins, comment les avez vous découverts ou évalués ?

A quelle(s) condition(s) une conversion deviendrait-elle (est-elle devenue) possible pour votre exploitation ?

Si vous aviez un projet, est-il définitivement abandonné ?

Pour les éleveurs récemment convertis

Comment est né votre projet de conversion ? (éleveurs déjà en bio)

Quelles ont été vos principales difficultés lors de la préparation du projet ? lors de la conversion ? *Avant l'entrée en conversion.*

Quels étaient les éléments de votre exploitation, favorables à une conversion ?

Quels étaient les principaux freins au passage à l'agriculture biologique pour votre exploitation ?

Ces freins, comment les avez vous découverts ou évalués ?

Quelles étaient (seraient) vos principales difficultés lors de la préparation de la conversion ?

Quelles ont été vos principales difficultés pendant la conversion ?

Quelles sont vos difficultés maintenant ?

De quoi aviez vous le plus peur avant le conversion ?

Selon vous, quelles seraient les actions à mener pour faciliter les conversions (et augmenter leur nombre) ?

Les réseaux d'information

Comment vous informez vous sur l'agriculture biologique ? Et avec qui en parlez vous ?
Qu'est-ce qu'on dit sur l'agriculture biologique dans votre entourage (familial, professionnel ou autre) ?

La demande en produits issus de l'agriculture biologique

Selon vous, quelle est la demande en produits biologiques ?
Quels sont les produits biologiques les plus recherchés ?
Plus particulièrement sur le lait, quelle est, selon vous, la demande ?
Quel avenir voyez vous aux produits de l'agriculture biologique ?

Informations précises sur l'éleveur et l'exploitation

Compléter, si besoin, le point 2.1 ; âge, niveau de formation, main d'œuvre (nombre de personnes), structure (SAU, Nombre de VL, race des VL), quota, système fourrager et alimentaire(ha de maïs, EH oui ou non, Ha d'herbe), utilisation de services (SCL, CGER, Groupes d'éleveurs…).

Annexe 2

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES NON-ELEVEURS

Introduction : Présentation de l'enquêteur, de l'Institut de l'Elevage, de la fonction dans l'Institut de l'Elevage.
Présentation de l'étude (pilotage Institut de l'Elevage, Commanditée par l'ONILAIT, partenariat FNAB et ITAB) « Etude sur les freins à la conversion à l'agriculture biologique ».
L'étude est anonyme...

Présentation rapide de la personne, la structure ou de l'entreprise

Pouvez vous vous présenter en quelques mots, ainsi que votre entreprise ?
Quelle est votre activité dans le domaine de l'agriculture biologique ?

Les idées générales sur l'agriculture biologique

Qu'est ce que l'agriculture biologique pour vous ? Quelle définition en donnez vous ? *Dans un second temps :* Qu'en pensez vous à titre personnel?
Quels sont, pour vous, les principaux objectifs de l'agriculture biologique ? Quels sont ceux que vous mettriez en avant ?
Pour les éleveurs cette fois, quels sont, les principaux objectifs de l'agriculture biologique ? Qu'est ce qu'ils vous semblent mettre en avant ?

Le cahier des charges

Est-ce que vous connaissez bien le CDC ?
Pour les gens fortement impliqués (techniciens GAB, GRAB par exemple) :
Qu'est-ce que vous pensez du CDC en production laitière d'une manière générale ?
Y a-t-il des points qui vous semblent inadaptés, incohérents, non justifiés... ?
Y a-t-il des éléments qui manquent dans le cahier des charges ?
Quels sont les points qui vous paraissent les plus importants ? *A défendre coûte que coûte...*

Dans le CDC 2000 est apparue l'interdiction des stabulations entravées à partir de 2010.
Qu'en pensez vous ?

Comment parle-t-on de l'agriculture biologique ?

A quelle(s) occasion(s) parlez vous de l'agriculture biologique (formation, information, contacts individuels…) avec les éleveurs ?
Qu'est ce que vous dites de l'agriculture biologique avec les éleveurs conventionnels, quels arguments utilisez vous ?
Comment jugez vous la connaissance que les éleveurs conventionnels ont, de l'agriculture biologique en général (tous les éleveurs confondus) ? Comment se représentent-ils l'agriculture biologique ?
Voyez vous différents profils d'éleveurs conventionnels, par rapport à l'image qu'ils se font de l'agriculture biologique ? (quantification si possible)
Quelle connaissance du CDC, ont les éleveurs qui veulent s'engager, dans la phase de préparation de la conversion ? Y a-t-il des différences entre profils d'éleveurs ?

Les points de blocages exprimés par les éleveurs

Selon vous, quelles sont les principales raisons qui limitent les conversions à l'agriculture biologique chez les éleveurs ? *Ordre d'importance si possible…*
Au besoin, relance sur d'autres domaines qui n'auraient pas été abordés spontanément. Dans ce cas signaler que la question a été posée.
Est-ce que vous voyez des freins techniques, psychologiques, économiques, d'organisation de la filière… ?
Certains freins sont-ils attachés à certains types d'éleveurs ou d'exploitations ?
A quelle(s) condition(s) peut-on lever certains blocages ? Y a-t-il, selon vous, des actions à mener pour lever certains freins ?

Comment jugez vous l'information en direction des éleveurs ? (Quantitativement, qualitativement).

Le diagnostic préalable

Réalisez vous des diagnostics préalables à la conversion ?
Non : Pourquoi ?
Oui : Pour quels objectifs ?
Selon quelle méthode ?
Qu'est ce qui en ressort ?
Faites vous un chiffrage économique du projet avec l'éleveur ?
OUI / NON
Est-ce obligatoire dans le cadre du CTE ?
OUI / NON

Les éleveurs qui se convertissent

Peut-on distinguer un ou plusieurs profils d'éleveurs qui se convertissent *? Par rapport à leurs systèmes et/ou leurs motivations...*
Demain, selon vous, quels seront les éleveurs qui se convertiront (Systèmes et motivations) ?

Principaux problèmes rencontrés après conversion

Quels sont les principaux problèmes que connaissent les éleveurs après leur conversion ?
En fonction du type d'éleveur, y a-t-il des différences ?
Quelles sont les demandes d'appuis exprimées ?
Y a-t-il des différences entre les angoisses d'avant conversion (points identifiés au moment du diagnostic), et les problèmes après conversion ?

Quels éleveurs peut-on aller rencontrer ?

Présenter la partie enquête éleveurs et obtenir quelques noms d'éleveurs pour lesquels on ne connaît pas les raisons du blocage.

Annexe 3 : Présentation simplifiée des Cahiers des Charges

Cahier des charges de la production Laitière

Cadre de la production

- Conversion simultanée (terres + animaux) ou Conversion non simultanée des animaux.
- Renouvellement du troupeau : il doit se faire à partir d'animaux issus de « l'agriculture biologique ».
- La monte naturelle et l'insémination artificielle sont les seules méthodes de reproduction autorisées.
- Le chargement est limité.

Logement et hygiène des locaux

Le zéro-pâturage d'une part, et le plein air intégral sans abri naturel ou artificiel d'autre part, sont interdits.

Etable entravée autorisée jusqu'au 31 décembre 2010.

Les caillebotis sont autorisés sur un maximum de un quart de la surface totale du sol couverte.

Le logement des veaux âgés de plus d'une semaine dans des boxes individuels est interdit.

Alimentation

- Alimentation des veaux : basée sur le lait entier, si possible maternel
- OGM interdits dans l'alimentation des animaux.
- L'ensilage est plafonné à 50 % de la matière sèche de la ration journalière.
- Le maïs ensilage est limité à 33 % de la MS de la ration journalière.
- La quantité maximale de concentrés autorisée est limitée à 30 % de la ration journalière en matière sèche.

Soins vétérinaires

L'utilisation de médicaments vétérinaires classiques (antibiotiques) à des fins de traitement préventif est interdite.
2 traitements classiques par animal et par an au maximum pour les bovins.

Contrôles de production

- L'organisme certificateur effectue au moins une visite annuelle de chaque élevage
- Le coût du contrôle varie de 2 000 F à 4 000 F selon le nombre d'ateliers et la taille de l'exploitation. Il est à la charge de l'éleveur.

Cahier des charges des productions végétales

Respecter les rotations des cultures

Incorporer des engrais verts

Utiliser les produits organiques de la ferme

Semences et plants biologiques à partir de 2004

Amendements organiques seulement pour la fourniture d'azote

Engrais et amendements minéraux, uniquement d'origine naturelle

Lutte contre les parasites et les maladies, pas de produits chimiques autorisés

Désherbage, uniquement des procédés mécaniques